Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8170964
Centre d'intérêt: 32

Bisson, Antonio.

Le rôle du statut linguistique de l'école sur l'orientation linguistique de l'élève / Antonio Bisson ; [pour le] Ministère de l'éducation, Secteur Planification, DEED, Service de la démographie scolaire. -- [Québec] : Le Ministère, 1980.
95 f. ; 28 cm. -- (Document de travail / Service de la démographie scolaire du Québec ; 64)

Cote Dewey: 370.19'34'09714/B623r Cote LC: LC/201.7/.C38

Descripteur(s): *Population étudiante *Langue maternelle *Langue d'enseignement *Transfert d'étudiants *Ecole anglaise *Ecole bilingue *Statistiques *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Transfert linguistique *Ecole unilingue *Ecole à cohabitation linguistique

L'étude a pour but de mesurer les effets du statut linguistique de l'école sur le choix de la langue d'enseignement de la clientèle scolaire pré-collégiale. Cette clientèle comprend l'ensemble des élèves de la maternelle, du primaire et du secondaire, réseaux public et privé, sur lesquels l'analyse porte indistinctement pour la période qui va de 1972-1973 à 1977-1978. Quatre sections abordent: L'importance du phénomène de la cohabitation institutionnelle - La fréquence et l'orientation des transferts linguistiques selon le statut linguistique de l'école - Le nombre d'élèves touchés selon le nombre d'années de présence au fichier - La stabilité de l'orientation linguistique de l'élève.

Deux sources de données statistiques sont utilisées. D'une part le Sommaire statistique de l'école, qui donne un état de la situation au 30 septembre; en comparant la situation d'une année à l'autre, on peut suivre les mouvements de population. De l'autre, le Fichier longitudinal, qui est une réorganisation du Fichier élève composite; il permet un suivi du cheminement scolaire de l'élève au cours des années d'observations. Deux types d'écoles sont distingués: l'école unilingue institutionnelle et celle à cohabitation linguistique institutionnelle.

L'école à cohabitation linguistique institutionnelle constitue le milieu privilégié des changements socio-linguistiques, particulièrement pour ceux qui étudient en français. Si l'on considère les transferts linguistiques parmi les élèves-années cumulés au cours de la période étudiée, on constate que: - La proportion d'élèves-années cumulés affectés par un transfert linguistique s'élève à 0,51% chez les élèves demeurés dans une institution unilingue au cours des deux années observées; - Elle passe à 4,07 % parmi les élèves demeurés dans une école à cohabitation linguistique institutionnelle ou passés du premier type d'école à celui-ci.

Type de document: s
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170964

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Secteur de la planification

Service de la démographie
scolaire

Document de travail 64

LE ROLE DU STATUT LINGUISTIQUE DE L'ECOLE SUR L'ORIENTATION LINGUISTIQUE DE L'ELEVE

par Antonio Bisson

E D U Q 8170964

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education
Secteur Planification

D.T. 64

LE ROLE DU STATUT LINGUISTIQUE DE L'ECOLE SUR L'ORIENTATION LINGUISTIQUE DE L'ELEVE, RESEAUX SCOLAIRES PUBLIC ET PRIVE DE L'ENSEMBLE DU QUEBEC, 1972-1973 A 1977-1978

1980-08-15
DEED

Antonio Bisson
Service de la
démographie scolaire

Remerciements

La recherche que je présente résulte d'une collaboration intensive de la direction du Service de la démographie scolaire et du support technique informatique de notre service. Je tiens à souligner de façon très particulière la collaboration très précieuse de messieurs Richard Dufour technicien professionnel et Robert Ferland, analyste en informatique. L'un et l'autre ont travaillé sans compter afin de rendre nos fichiers finalement utilisables. Ce travail de collaboration souvent long et ardu porte maintenant ses fruits; la présente étude se veut un hommage à l'un et à l'autre.

Sommaire

La clientèle scolaire précollégiale des réseaux public et privé du Québec[1] ne cesse de diminuer chaque année, au cours de la période étudiée, dans les écoles françaises et dans les écoles anglaises. Mais alors que l'école française perd 15,75% de sa clientèle au cours de cette période, la perte relative de la clientèle des écoles anglaises s'établit à 11,27%. La diminution de la clientèle scolaire des écoles françaises entraîne en même temps un fléchissement de son poids relatif jusqu'en 1975-1976, de 84,35% à 83,26%. La première année de la Loi 101 entraîne un léger redressement[2]. Dans ce contexte de décroissance, le phénomène des transferts linguistiques prend une importance accrue.

La répartition annuelle de la clientèle scolaire du Québec révèle la prédominance de l'unilinguisme scolaire; près de 96,9% de la clientèle scolaire a choisi

---

(1) Tableau 2.1a). Tout au long du Sommaire, nous portons l'attention seulement sur les réseaux public et privé réunis de l'ensemble du Québec.

(2) A 83,65%.

l'école unilingue. Cette orientation vers l'école unilingue caractérise davantage ceux qui font leurs études en français, même si les élèves de "langue d'enseignement: français" forment la majorité de l'école à cohabitation linguistique institutionnelle[1].

Les données du Fichier d'Inscription permettent de mieux comprendre cette interaction du statut linguistique de l'école et de la langue d'enseignement de l'élève. Si l'on considère la situation socio-linguistique d'un élève, d'une année à l'autre, le trait marquant est la stabilité de son orientation quant au type linguistique de l'école et à sa langue d'enseignement: - cette stabilité caractérise 94% des élèves-années cumulés au cours de la période. Les changements de types d'institutions se sont faits, à 46% environ, à l'avantage de l'école à cohabitation linguistique institutionnelle. Les transferts linguistiques favorisent surtout l'enseignement en anglais. Un lien assez étroit existe entre le transfert linguistique et le changement du type linguistique

(1) En effet, de 52,38% à 60,86% de la clientèle scolaire de cette école reçoit ses cours en français.

de l'école:- 63% des transferts de langue d'enseignement affectent des élèves passés de l'école à cohabitation linguistique institutionnelle à l'école unilingue.

Si l'on considère la "trajectoire scolaire" de l'élève, sur l'ensemble de la période étudiée, alors on note que près de 8% des élèves inscrits au ministère ont effectué un changement de type d'institution ou de langue d'enseignement. Des 175 433 élèves ainsi touchés, 40 085 ont effectué au moins un transfert linguistique - soit 22,8%.

Les données indiquent que ces divers changements s'opèrent surtout au début de la période d'observation; ceci est particulièrement vrai chez les élèves de l'école à cohabitation linguistique institutionnelle. Notons également que les transferts institutionnels ou linguistiques surviennent plus tôt chez les anglophones que chez les francophones - 53,2% contre 42,2% respectivement, après la première année de présence au Fichier d'inscription.

La stabilité de la trajectoire scolaire de l'élève répond également à la question: "Combien d'élèves

ayant effectué un changement de parcours sont revenus à leur situation de départ?" Pour l'ensemble du Québec, réseaux public et privé, sur 175 433 élèves affectés par les changements de trajectoire, 66% environ ne sont pas revenus à leur situation de départ. Ce phénomène de non-retour a joué au détriment de l'école à cohabitation linguistique institutionnelle d'une part et au détriment de la clientèle de l'école française d'autre part.

Ainsi il devient évident que l'école à cohabitation linguistique institutionnelle constitue un milieu privilégié des changements socio-linguistiques, particulièrement chez ceux qui font leurs études en français. En fait, lorsqu'on considère les transferts linguistiques parmi les élèves-années cumulés[1], au cours de la période 1972-1973 à 1977-1978, selon le type d'institution fréquentée on constate que: (a) la proportion d'élèves-années cumulés affectés par un transfert linguistique s'élève à 0,51% chez les élèves qui sont demeurés dans une institution unilingue au cours des deux années observées[1];

---

(1) Dans la comparaison de deux années consécutives.

(2) 29 501 sur 5 790 431 élèves-années cumulés.

(b) la proportion s'élève à 4,07%[1] parmi les élèves qui sont demeurés dans une école à cohabitation linguistique institutionnelle[2] ou qui sont passés à l'école à cohabitation linguistique institutionnelle[3].

Ces quelques éléments de réflexions de notre recherche alimentent les préoccupations récentes envers le phénomène de la cohabitation linguistique scolaire. Ce phénomène joue au détriment de l'école française, dans la mesure où ce milieu constitue un stimulant aux transferts linguistiques du français vers l'anglais - et qui sait, vers l'anglicisation?

---

(1) 12 405 sur 304 652 élèves-années cumulés.

(2) 3 109 sur 102 588 élèves-années cumulés, entre les deux années scolaires consécutives, écoles à cohabitation linguistique institutionnelle.

(3) 9 296 élèves-années cumulés sur 202 064 chez les élèves qui sont passés de l'école unilingue à l'école à cohabitation linguistique institutionnelle ou en sens inverse.

TABLE DES MATIERES

	Page
Liste des tableaux	8
1- Introduction	12
2- Répartition annuelle de la clientèle scolaire précollégiale du Québec suivant le statut linguistique de l'élève et la langue d'enseignement de l'élève, 1972-1973 à 1977-1978	24
3- Fréquence et orientation des transferts linguistiques selon le statut linguistique de l'école entre deux années scolaires consécutives, ensemble des réseaux public et privé du Québec, 1972-1973 à 1977-1978	31
3.1- Elève qui n'est pas présent sur deux années consécutives	32
3.2- Les élèves "présents"	41
4- Fréquence des transferts institutionnels et linguistiques selon le nombre d'années de présence au Fichier	55

		Page
5-	La situation à la dernière inscription par rapport à la situation d'origine	60
5.1-	Vue d'ensemble	62
5.2-	Changements socio-linguistiques selon les types d'élèves	65
5.3-	Stabilité de l'orientation socio-linguistique	72
6-	Rappels et considérations	82
6.1-	Rappels	82
6.2-	Première considération	88
6.3-	Seconde considération	89
6.4-	Dernière considération: les élèves dont la langue d'enseignement est "autre"	94

LISTE DES TABLEAUX

		Page
Tableau 1.1	Répartition de la clientèle scolaire pré-collégiale du réseau public selon le statut linguistique de l'école, ensemble du Québec, 1977-09-30	17
Tableau 2.1a)	Répartition de la clientèle scolaire pré-collégiale de l'ensemble du Québec, suivant le statut linguistique de l'école et la langue d'enseignement de l'élève, réseaux public et privé, 1972-1973 à 1977-1978	25
Tableau 2.1b)	Répartition relative de la clientèle scolaire de l'ensemble des écoles du Québec suivant la langue d'enseignement, de 1972-1973 à 1977-1978	29
Tableau 2.1c)	Répartition de la clientèle scolaire des écoles à cohabitation linguistique institutionnelle suivant la langue d'enseignement, réseaux public et privé de l'ensemble du Québec, de 1972-1973 à 1977-1978	30
Tableau 3.1a)	Répartition de la clientèle scolaire du Québec selon le nombre d'années d'absence et selon les années d'absence, 1972-1973 à 1977-1978	33
Tableau 3.1b)	Répartition de la clientèle scolaire du Québec selon le nombre d'années d'absence et selon les années d'absence, 1972-1973 à 1977-1978	37
Tableau 3.1c)	Nombre d'années d'absence attribuables aux divers types d'élèves	39

		Page
Tableau 3.2	Nombre d'élèves "Présents" suivant les changements de type d'institution ou de langue d'enseignement entre deux années consécutives, réseaux public et privé de l'ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978	43
	A- Nombre d'élèves qui n'ont changé ni de type d'institution ni de langue d'enseignement	43
	B- Nombre d'élèves qui ont changé de type d'institution mais sans changer de langue d'enseignement	44
	C- Nombre d'élèves qui ont changé de langue d'enseignement sans changer de type d'institution	45
	D- Nombre d'élèves qui ont changé à la fois de type d'institution et de langue d'enseignement	46
Tableau 3.3a)	Effectif scolaire d'élèves "Présents" et transferts linguistiques, de 1972-1973 à 1977-1978	47
Tableau 3.3b)	Répartition des transferts linguistiques par type de transferts, de 1972-1973 à 1977-1978	50
Tableau 3.3c)	Taux de transferts linguistiques par type de transferts	51
Tableau 4.1	Fréquence des transferts institutionnels selon la fréquence des transferts linguistiques, ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978	57
Tableau 4.2	Répartition des élèves ayant effectué un transfert de 1972-1973 à 1977-1978, suivant le nombre d'années de présence dans le Fichier, par type de transferts, réseaux public et privé, ensemble du Québec	58

		Page
Tableau 5.1	Répartition des élèves présents au Fichier Longitudinal de 1972-1973 à 1977-1978 selon le type d'institution et la langue d'enseignement lors de la première année d'observation au Fichier et selon le type d'institution et la langue d'enseignement lors de la dernière année d'observation au Fichier, réseaux public et privé de l'ensemble du Québec	63
Tableau 5.2	Transferts linguistiques selon la langue d'enseignement au point d'origine, par type d'institution d'abord fréquentée, réseaux public et privé de l'ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978	66
Tableau 5.2.1	Répartition relative des élèves de Types II, III, IV suivant le nombre d'années passées au point initial par années de présence dans le Fichier, ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978	69
Tableau 5.2.2	Répartition des élèves de Types II, III ou IV par année scolaire, ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978	70
Tableau 5.2.3	Répartition relative des élèves de Types II, III et IV selon le type d'institution et la langue d'enseignement d'abord observée, par années de présence dans la situation initiale, ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978	71
Tableau 5.3.1	Répartition relative des élèves suivant le nombre d'années passées dans la situation d'arrivée par années de présence au fichier, réseaux public et privé de l'ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978	76
Tableau 5.3.2	Répartition relative des élèves ayant effectué un transfert suivant la situation finale, par années de présence au point final	79

		Page
Tableau 5.3.3	Répartition des élèves ayant effectué un transfert selon la situation initiale et finale, par type d'institution et par langue d'enseignement	81
Tableau 6.3a)	Répartition de la clientèle scolaire des écoles ayant subi une modification de leur statut linguistique, ensemble du Québec, 1972-1973 à 1978-1979	90
Tableau 6.3b)	Répartition de la clientèle scolaire ayant effectué un transfert institutionnel, par type de transfert (a) ensemble des élèves ayant effectué un transfert institutionnel; (b) clientèle scolaire des écoles ayant modifié leur statut linguistique, ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978	92

1- Introduction

Le présent rapport de recherche porte sur la langue d'enseignement. Il veut ajouter une nouvelle dimension aux préoccupations démolinguistiques scolaires actuelles. La langue est d'abord un phénomène essentiellement social. Pour comprendre les choix linguistiques, il paraît impérieux de connaître le cadre social scolaire immédiat dans lequel l'enfant évolue.

Pour une meilleure compréhension de l'étude, rappelons quelques définitions des variables importantes de notre cadre analytique. La variable 'langue d'enseignement'[(1)]: la langue dans laquelle l'élève reçoit au moins 75% de ses cours ou périodes à l'élémentaire ou 60% des cours ou périodes au secondaire et au collégial[(2)]. La variable prend deux modalités: français ou anglais.

---

(1) On parle également de langue d'enseignement de l'élève ou de langue d'enseignement reçu.

(2) Directive du formulaire "Sommaire de l'école, 1973-1974", Bloc 02. Selon la directive du formulaire "Sommaire de l'école, 1975-1976", Bloc 17: "La langue d'enseignement est celle qui est utilisée pour l'enseignement des disciplines autres que la langue seconde".

Le contexte social immédiat dans lequel évolue l'élève c'est d'abord <u>la clientèle scolaire d'une école</u>. Encore faut-il bien préciser la notion d'école: "Une entité institutionnelle sous la direction d'un directeur ou d'un responsable, regroupant des élèves auxquels on dispense l'enseignement dans une partie d'un immeuble ou dans plusieurs immeubles"(1). Cette notion nous amène à bien distinguer les deux acceptions de la notion d'école: (a) <u>l'école institutionnelle</u> comme telle avec sa structure administrative relevant du directeur de l'école; (b) <u>l'école physique</u> c'est l'immeuble dans lequel on dispense l'enseignement(2). L'école institutionnelle comporte normalement une ou plusieurs écoles physiques. En quelques exceptions, on retrouve deux écoles institutionnelles dans une même école physique.

La langue dans laquelle l'école dispense son enseignement détermine le statut linguistique de l'école. Au plan de ce contexte social immédiat, on peut distinguer deux situations: (a) la langue dans laquelle la clientèle

---

(1) Directives générales, Sommaire de l'école au 30 septembre 1979.

(2) On parle également d'école-bâtisse.

d'une école reçoit son enseignement est: soit le français seulement, soit l'anglais seulement: on aura alors une école <u>unilingue</u>; (b) la langue dans laquelle l'école dispense son enseignement est le français à une partie de sa clientèle et l'anglais à l'autre partie de sa clientèle: on aura alors une situation de cohabitation linguistique.

Il importe de préciser davantage cette notion de cohabitation linguistique à la lumière de la distinction opérée entre l'école institutionnelle et l'école physique. Si l'on rencontre une situation de cohatibation linguistique dans une école physique(1), on parlera de <u>cohabitation linguistique physique</u>. Par contre, si l'on rencontre une situation de cohabitation linguistique dans une école institutionnelle, on parlera de cohabitation linguistique institutionnelle. Cette distinction s'estompe dès que dans une école physique(2) à la fois les élèves de classes anglaises et les élèves de classes françaises relèvent d'une même école institutionnelle.

---

(1) Dans une école physique ou sur un même campus.

(2) Ou sur un même campus.

On peut illustrer cette notion de statut linguistique de l'école sous la forme de diagramme de Venne:

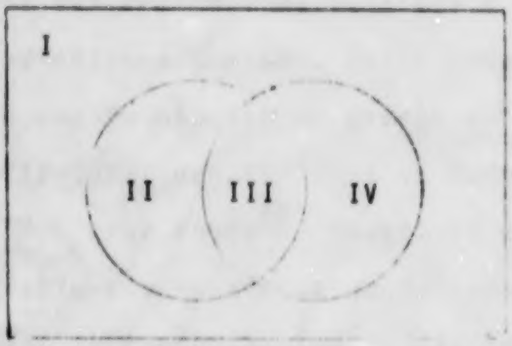

Dans ce diagramme, la signification des aires est la suivante:

I- Clientèle relevant d'une école (physique et institutionnelle) dispensant l'enseignement en une seule langue (cadre scolaire unilingue);

II- Clientèle en situation de cohabitation linguistique physique;

III- Clientèle à la fois en situation de cohabitation linguistique physique et institutionnelle;

IV- Clientèle en situation de cohabitation linguistique institutionnelle.

Combien d'élèves se retrouvent dans la situation définie par chacune de ces aires?

Les fichiers statistiques dont nous disposons ne fournissent pas de réponses directes à cette question. A partir d'indications éparses, Edith Bédard et Claude Saint-Germain ont pu obtenir un aperçu du phénomène de la cohabitation linguistique scolaire du Québec de 1977-1978 à 1979-1980[1]. Leur étude[2] identifie chacune des écoles dont la clientèle vit en situation de cohabitation linguistique physique; la confrontation de ces informations avec les données du Fichier Sommaire permet d'obtenir la répartition statistique de la clientèle scolaire selon le statut linguistique de l'école pour le réseau public - Tableau 1.1

---

(1) Il s'agit de la cohabitation linguistique <u>physique</u> telle que définie ci-dessus.

(2) "La cohabitation linguistique en milieu scolaire au Québec - Etude exploratoire ...", Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, Document de travail, no 1, février 1980.

Tableau 1.1 Répartition de la clientèle scolaire pré-collégiale(1) du réseau public selon le statut linguistique de l'école, ensemble du Québec, 1977-09-30

	Statut linguistique de l'école institut.		
Cohabitation linguistique physique	Unilingue	Cohabitation linguistique institutionnelle	Ensemble
Cohabitation	21 445	26 171	47 616
Non-cohabitation	1 208 917	2 512	1 211 429
Total	1 230 362	28 683	1 259 045

Source: Antonio Bisson, "Structures scolaires et langue d'enseignement - Résultats observés", Tableau 1 et Annexe 1, (travail non publié).

Renvois

(1) Précollégiale: maternelle, primaire et secondaire

En termes d'aires du diagramme de Venne définies ci-dessus, on a la répartition statistique suivante:

Aire I:	1 208 917
Aire II:	21 445
Aire III:	26 171
Aire IV:	2 512
Total:	1 259 045

Ainsi, des 28 683 élèves vivant en situation de cohabitation linguistique institutionnelle, 26 171 vivent en même temps en situation de cohabitation linguistique physique, soit 91.2% environ(1). Les données statistiques présentement disponibles ne distinguent que deux types de statut linguistique de l'école(2): unilingue institutionnelle et cohabitation linguistique institutionnelle. Le statut linguistique définit donc l'école institutionnelle seulement, à travers nos données.

La présente étude fait appel à deux sources de données statistiques, d'une part le Sommaire statistique de l'école et d'autre part le Fichier longitudinal. Les données du Sommaire statistique de l'école permettent d'obtenir un état de la situation au 30 septembre de l'année scolaire; en comparant la situation d'une année à l'autre, on peut suivre les mouvements de population. Le Fichier longitudinal qui est une réorganisation du Fichier Elève Composite(3) permet en outre un suivi du cheminement scolaire de l'élève au cours des années d'observation.

---

(1) Il importe de bien retenir ce fait. L'analyse de l'orientation linguistique de l'élève en fonction du statut linguistique institutionnel de l'école devrait donc permettre de transposer nos résultats aussi à la situation de cohabitation linguistique physique.

(2) On parlera également de type institutionnel.

(3) Fichier Elève composite annuel, au moment de sa fermeture.

Plusieurs études ont fait état de l'influence du milieu sur l'orientation linguistique de l'élève. Dans son étude sur l'orientation linguistique de certains groupes de la région de Montréal[1], Sorecom cherche à démontrer que le choix linguistique (langue d'enseignement) est fortement influencé par les caractéristiques linguistiques (langue maternelle) et par les orientations sociolinguistiques de la famille.

Voici quelques mois, Lise Billy du Devoir publiait une série d'articles sur l'apprentissage de la langue seconde[2]; l'auteur avançait l'hypothèse que le milieu ambiant constituait un facteur essentiel pour l'acquisition de la langue seconde. Il serait ainsi pratiquement très difficile de bien apprendre le français dans une école unilingue anglaise. Le contexte ne s'y prête guère!

---

(1) Sorecom Inc., "Etude de l'orientation linguistique de quelques groupes dans la région de Montréal", Montréal, 1972.

(2) "La langue seconde - Une nouvelle approche qui met 'l'immersion' en question" (Le Devoir, août 1978); "l'école doit éviter le ghetto linguistique".

Une équipe de spécialistes ont également étudié l'apprentissage du français, langue seconde, parmi les enfants immigrants à la C.E.C.M.[1]. On a recours à deux formules pédagogiques différentes: la classe d'accueil et la classe d'insertion directe. Les résultats aux divers tests permettent de conclure à une supériorité marquée des enfants des classes d'accueil dans l'apprentissage orale du français; le cadre social de cet apprentissage diffère beaucoup d'une formule pédagogique à l'autre.

Le ministère de l'Education vient de publier deux études sur les influences de l'environnement linguistique des élèves du primaire et du secondaire afin d'élaborer le programme d'anglais, langue seconde[2]. Les <u>jeunes du primaire</u> sont en contact avec la langue anglaise

---

(1) Pierre Andreani, Helga Ferder, et al., "Etude comparative sur l'apprentissage du français entre enfants - immigrants en classe d'accueil et les enfants - immigrants en insertion directe", C.E.C.M. 1978.

(2) (a) Lorraine Malenfant-Loiselle, Jonathan Munro Jones, "Recherche des centres d'intérêts et des besoins langagiers des élèves de neuf à onze ans en vue de l'élaboration du programme d'anglais, langue seconde, niveau primaire", Gouvernement du Québec, ministère de l'Education, Direction générale du développement pédagogique. Direction des programmes, oct. 1978 (16-2204-02).

(b) Rosalie Banko et Brian Smith, "Enquête en vue de déterminer l'influence de l'environnement linguistique des élèves des 1er, 2e et 3e secondaires sur l'apprentissage de l'anglais, langue seconde", Gouvernement du Québec, ministère de l'Education, Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes, juin 1979 (16-3233-02).

surtout par l'intermédiaire des membres de la famille, d'amis, de la télévision. Près de 8% d'entre eux vivent dans un contexte familial bilingue - contre 88% en français seulement. Ils n'ont de compagnons de jeux de langue anglaise que de temps en temps (36,8%) ou même jamais (13,5%). Les émissions de T.V. en anglais sont populaires chez 79,5% des jeunes qui regardent surtout "Six Million Dollar Man", "Wonder Woman", "Cartoons", "Donnie and Marie". Ils ne parlent anglais qu'occasionnellement (59,2%) ou même jamais (24,5%). C'est surtout à l'école, avec leur professeur, que les enfants parlent anglais.

Chez les élèves du secondaire, cinq facteurs entrent en ligne de compte dans l'acquisition de l'anglais hors de l'école: la télévision se classe bonne première, puis viennent les voyages, les amis, la famille, la parenté. Les répondants du secondaire (à 70%) ont nommé leurs professeurs comme étant les personnes avec qui ils avaient le plus l'occasion de parler anglais. Les répondants ne semblent pas avoir souvent l'occasion d'entendre parler anglais à la maison parmi les membres de la famille.

C'est par le moyen de la télévision que l'anglais pénètre dans les foyers: près de 90% des étudiants regardent la télévision du réseau anglais, au moins occasionnellement.

Ces deux études de l'influence de l'environnement linguistique sur les élèves du primaire et du secondaire valent d'abord pour la clientèle des écoles françaises. Il y a tout lieu de croire que ces résultats ne peuvent s'appliquer aux écoles à cohabitation linguistique institutionnelle. Dans ces écoles les possibilités de parler anglais sont plus nombreuses et plus variées.

La présente étude a uniquement pour but de mesurer les effets du statut linguistique de l'école sur l'orientation linguistique (choix de la langue d'enseignement) de la clientèle scolaire pré-collégiale. La clientèle scolaire précollégiale comprend l'ensemble des élèves de la maternelle, du primaire et du secondaire, réseaux public et privé. L'analyse ne distinguera pas ces divers niveaux parmi la catégorie 'précollégiale'.

Le choix de l'école est soumis à diverses contraintes légales et administratives; la marge de manoeuvre

dépend également de considérations pratiques. Le choix de la langue d'enseignement a aussi connu diverses balises légales au cours de la période étudiée. Trois régimes de loi ont marqué cette période: la loi 63[1], la loi 22[2] et la loi 101[3]. Il faudra en tenir compte au cours de notre analyse.

L'étude se répartira en quatre sections majeures. Le chapitre II déterminera l'importance du phénomène de la cohabitation institutionnelle selon la langue d'enseignement, pour l'ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978. Le chapitre III présentera la fréquence et l'orientation des transferts linguistiques selon le statut linguistique de l'école entre deux années scolaires consécutives, ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978. On analysera ensuite le nombre d'élèves touchés par ce phénomène de transferts linguistiques selon le nombre d'années de présence au Fichier (chapitre IV) et selon la stabilité de l'orientation linguistique de l'élève (chapitre V).

---

(1) "Loi pour promouvoir la langue française au Québec". Sanctionnée le 28 novembre 1969.

(2) "Loi sur la langue officielle". Sanctionnée le 31 juillet 1974.

(3) "Charte de la langue française". Sanctionnée le 26 août 1977.

2- Répartition annuelle de la clientèle scolaire précollégiale du Québec suivant le statut linguistique de l'école et la langue d'enseignement de l'élève, 1972-1973 à 1977-1978

Le tableau 2.1a) donne la répartition annuelle de la clientèle scolaire précollégiale de l'ensemble du Québec suivant le statut linguistique de l'école et selon la langue d'enseignement de l'élève, réseaux public et privé, de 1972-1973 à 1977-1978.

La clientèle des écoles à cohabitation linguistique institutionnelle des réseaux public et privé du Québec passe de 61 652 élèves en 1972-1973 à 34 900 élèves en 1977-1978; c'est là une chute de clientèle d'environ 43% au cours de la période étudiée. Parallèlement à cette baisse de l'effectif scolaire de ces écoles, on note un fléchissement du poids relatif de la clientèle scolaire de ces mêmes écoles[1]. Au début de la période étudiée[2]

---

(1) Effectif scolaire des seules écoles à cohabitation linguistique institutionnelle sur l'effectif scolaire de l'ensemble des écoles, réseaux public et privé réunis du Québec.

(2) De 1972-1973 à 1974-1975.

Tableau 2.1a) Répartition de la clientèle scolaire précollégiale de l'ensemble du Québec, suivant le statut linguistique de l'école et la langue d'enseignement de l'élève, réseaux public et privé 1972-1973 à 1977-1978(1)

Année scolaire et langue d'enseignement de l'élève		Statut linguistique de l'école: Unilingue	Cohabitation linguistique institutionnelle	Ensemble
1972-1973	Français	1 314 271	32 295	1 346 566
	Anglais	220 520(2a)	29 357(2b)	249 877
	Ensemble	1 534 791	61 652	1 596 443
1973-1974	Français	1 274 899(3)	26 499	1 301 398
	Anglais	220 941	27 500	248 441
	Ensemble	1 495 840	53 999	1 549 839
1974-1975	Français	1 227 203	30 654	1 257 857
	Anglais	223 596	24 719	248 315
	Ensemble	1 450 799	55 373	1 506 172
1975-1976	Français	1 198 651(4a)	21 068	1 219 719
	Anglais	231 630(4b)	13 548	245 178
	Ensemble	1 430 281	34 616	1 464 897
1976-1977	Français	1 159 627(5)	23 027	1 182 654
	Anglais	221 606	14 871	236 477
	Ensemble	1 381 233	37 898	1 419 461(7)
1977-1978	Français	1 115 485(6a)	18 984	1 134 469
	Anglais	205 807(	15 916	221 713
	Ensemble	1 321 292	34 900	1 356 192(7)

Source: Fichier Ecole Standard (Sortie informatique du 1980-02-05, DEED, par RD)

Tableau 2.1a)

Renvois

(1) On a exclu les élèves "en accueil".

(2) (a) En 1972-1973, on a placé dans "langue d'enseignement: anglais", institution unilingue anglaise, les 18 élèves déclarés de langue d'enseignement: anglais dans une institution unilingue française du réseau public, de la région 090 et 100.

(b) En 1972-1973, les 130 élèves déclarés de "langue d'enseignement: français" dans une institution à cohabitation linguistique institutionnelle du réseau privé, de la région administrative 040, alors qu'on déclare dans cette même institution aucun élève de "langue d'enseignement: anglais", on a maintenu la langue d'enseignement et le type d'institution déclarés pour ces 130 élèves.

(3) Y compris les 97 élèves déclarés de "langue d'enseignement: anglais" dans une école unilingue française du réseau public de la région administrative scolaire 090 et 100, en 1973-1974, ont été placés dans "langue d'enseignement: français".

(4) (a) En 1975-1976, les 275 élèves de "langue d'enseignement: français" dans les écoles du réseau public dont le statut linguistique était indéterminé, ont été placés dans les écoles unilingues françaises du réseau public soit:
- . 230 élèves dans la région administrative scolaire 030;
- . 45 élèves dans la région administrative scolaire 070.

(b) En 1975-1976, les 204 élèves de "langue d'enseignement: anglais" dans les écoles du réseau privé dont le statut linguistique était indéterminé, ont été placés dans des écoles unilingues anglaises du réseau privé, sous-région administrative scolaire 063.

(5) En 1976-1977, les 1 818 élèves déclarés de "langue d'enseignement: français" dans les institutions "indéterminées" du réseau public ont été placés dans les institutions unilingues françaises du réseau public:
- . 64 élèves dans la région administrative scolaire 030;
- . 475 élèves dans la sous-région administrative scolaire 061;
- . 1 279 élèves dans la sous-région administrative scolaire 062.

(6) (a) En 1977-1978, les 32 élèves déclarés de "langue d'enseignement: français" dans les institutions "indéterminées" du réseau privé ont été placés dans les institutions unilingues françaises du réseau privé:

. 20 élèves dans la sous-région administrative scolaire 063;

. 12 élèves dans la région administrative scolaire 090 et 100.

(b) En 1977-1978, les 621 élèves déclarés de "langue d'enseignement: anglais" dans les institutions "indéterminées" du réseau privé, sous-région administrative scolaire 062, ont été placés dans les institutions unilingues anglaises du réseau privé.

(7) Au Sommaire du 1977-09-30 et du 1976-09-30, la clientèle "sous association" du réseau privé n'est pas comprise dans le Bloc 04 - répartition selon la langue d'enseignement et la scolarisation. On l'y a ajoutée. Pour les années antérieures, la clientèle "sous association" est déjà comprise dans le Bloc 04.

ce pourcentage varie de 3,5% à 3,9%; par la suite il oscille entre 2,4% et 2,7%. C'est dire que depuis l'application de la Loi 22, une proportion plus faible d'élèves vivent dans une situation de cohabitation linguistique institutionnelle.

Considérons l'évolution de la clientèle scolaire de l'ensemble des écoles du Québec selon la langue d'enseignement. Selon le tableau 2.1a) l'effectif scolaire recevant l'enseignement en français ne cesse de diminuer tout au long de la période d'observation, de 1 346 566 à 1 134 469 élèves; c'est là une perte relative de 15,75% pour la période. La clientèle scolaire de langue d'enseignement: anglais diminue aussi au cours de la même période, de 249 877 à 221 713 élèves, soit une perte relative de 11,27%. Comme le montre le tableau 2.1b) la diminution de la clientèle scolaire recevant l'enseignement en français entraîne en même temps un fléchissement du poids relatif de cette clientèle, jusqu'en 1975-1976, de 84,35% à 83,26%. Un léger redressement s'opère par la suite; en 1977-1978, première année d'application de la Loi 101, près de 83,65% de la clientèle scolaire du Québec recevait l'enseignement en français.

Tableau 2.1b) Répartition relative de la clientèle scolaire de l'ensemble des écoles du Québec suivant la langue d'enseignement, de 1972-1973 à 1977-1978

Année scolaire	Langue d'enseignement		
	Français	Anglais	Ensemble
1972-1973	84,35	15,65	100,00
1973-1974	83,97	16,03	100,00
1974-1975	83,51	16,49	100,00
1975-1976	83,26	16,74	100,00
1976-1977	83,32	16,68	100,00
1977-1978	83,65	16,35	100,00

Source: Tableau 2.1a)

Le tableau 2.1c) donne la répartition relative de la clientèle scolaire des seules écoles à cohabitation linguistique institutionnelle suivant la langue d'enseignement, ensemble des réseaux public et privé du Québec, de 1972-1973 à 1977-1978.

Tableau 2.1c) Répartition de la clientèle scolaire des écoles à cohabitation linguistique institutionnelle suivant la langue d'enseignement, réseaux public et privé de l'ensemble du Québec, de 1972-1973 à 1977-1978

Année scolaire	Langue d'enseignement		
	Français	Anglais	Ensemble
1972-1973	52,38	47,62	100,00
1973-1974	49,07	50,93	100,00
1974-1975	55,36	44,64	100,00
1975-1976	60,86	39,14	100,00
1976-1977	60,76	39,24	100,00
1977-1978	54,40	45,60	100,00

Source: Tableau 2.1a)

Selon le tableau 2.1c), le français est la langue d'enseignement de plus de la moitié de la clientèle scolaire des écoles à cohabitation linguistique institutionnelle. Cette proportion passe de 49,07% à 60,86% depuis 1973-1974 à 1975-1976. Il y a ensuite une chute de ce pourcentage, surtout de 1976-1977 à 1977-1978. Les élèves ayant le français pour langue d'enseignement conservent donc dans les écoles à cohabitation linguistique institutionnelle un poids relatif moins important qu'ils ont dans l'ensemble des écoles du Québec

3- Fréquence et orientation des transferts linguistiques selon le Statut linguistique de l'école entre deux années scolaires consécutives, ensemble des réseaux public et privé du Québec, 1972-1973 à 1977-1978

Le présent chapitre tente de déterminer la nature et l'importance des mouvements de population entre réseaux, types d'institution et langues d'enseignement pour la clientèle scolaire relevée dans le Fichier d'inscription de 1972-1973 à 1977-1978. On a réorganisé le Fichier Elève Standard afin de constituer le Fichier Longitudinal, lequel permet un suivi de l'élève au cours des six dernières années (de 1972-1973 à 1977-1978). Au total, 2 170 515 élèves[1] ont figuré un moment ou l'autre au Fichier.

L'orientation institutionnelle et linguistique, qui fait l'objet du présent chapitre, est fondée sur la comparaison de la situation observée entre deux années consécutives. Cette méthode d'analyse nous conduit à distinguer deux catégories d'élèves: A) L'élève qui n'est pas présent pour les deux années consécutives. B) L'élève qui est présent au cours des deux années consécutives. Nous étudierons d'abord les élèves qui ne sont pas présents pour les deux années consécutives.

---

(1) Elèves "actifs" lors de la fermeture du Fichier Elèves Composites de l'une ou l'autre des annnées scolaires de la période 1972-1973 à 1977-1978 - après la correction des codes permanents. Avant la correction du code mermanent, on avait 2 238 914 élèves "actifs" au Fichier Longitudinal, de 1972-1973 à 1977-1978. On signale 77 680 changements de codes permanents de 1972-1973 à 1978-1979 touchant 76 276 élèves.

3.1- L'élève qui n'est pas présent sur deux années consécutives:

Le tableau 3.1 a) présente la répartition de la clientèle scolaire du Québec selon le nombre d'années d'absence et selon les annnées d'absence, de 1972-1973 à 1977-1978. Le nombre d'années d'absence varie de 0 (élèves présents de 1972-1973 à 1977-1978) à 5 (élèves présents une seule année sur l'ensemble de la période 1972-1973 à 1977-1978). Le tableau 3.1 b) ci-dessous résume les données du Tableau 3.1 a).(1)

Si chacun des élèves inscrits au Fichier-Elèves n'avait aucune année d'absence pour la période de 1972-1973 à 1977-1978, on compterait 13 023 090 élèves-années de présence - soit six fois 2 170 515. C'est donc dire que les 4 575 880 élèves-années d'absence représentent 35,14% du total des élèves-années. Il est évident qu'une proportion importante de ces élèves-années d'absence est valable, i.e. ces années d'absence sont attribuables à des élèves réellement absents du système scolaire du Québec.(2)

---

(1) La correction du code permanent de l'élève a réduit le nombre d'années d'absence de 4 982 243 élèves-années à 4 575 880 élèves-années'

(2) Ces années d'absence sont attribuables principalement (a) aux enfants qui ne fréquentaient pas encore l'école, donc enfants d'âge préscolaire; (b) aux élèves qui ont terminé leurs études précollégiales.

Tableau 3.1 a)
Répartition de la clientèle scolaire du Québec, selon le nombre d'années d'absence et selon les années d'absence, 1972-1973 à 1977-1978(1)

Nombre d'années d'absence(2)	Les années d'absence(3) 1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978	Nombre d'élèves	Pourcentage
0	-	-	-	-	-	-	654 743	30,17
1	*	-	-	-	-	-	97 023	4,47
1	-	*	-	-	-	-	34 299	1,58
1	-	-	*	-	-	-	25 940	1,20
1	-	-	-	*	-	-	25 016	1,15
1	-	-	-	-	*	-	11 777	0,54
1	-	-	-	-	-	*	132 758	6,12
2	*	*	-	-	-	-	96 082	4,43
2	-	*	*	-	-	-	6 019	0,28
2	-	-	*	*	-	-	7 015	0,32
2	-	-	-	*	*	-	2 677	0,12
2	-	-	-	-	*	*	130 833	6,03
2	*	-	*	-	-	-	4 724	0,22
2	-	*	-	*	-	-	1 118	0,05
2	-	-	*	-	*	-	599	0,03
2	-	-	-	*	-	*	4 835	0,22
2	*	-	-	*	-	-	4 260	0,20
2	-	*	-	-	*	-	699	0,03

Tableau 3.1 a)
Répartition de la clientèle scolaire du Québec, selon le nombre d'années d'absence et selon les années d'absence, 1972-1973 à 1977-1978(1)

Nombre d'années d'absence(2)	Les années d'absence(3) 1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978	Nombre d'élèves	Pourcentage
2	-	-	*	-	-	*	3 321	0,15
2	*	-	-	-	*	-	1 896	0,09
2	-	*	-	-	-	*	5 651	0,26
2	*	-	-	-	-	*	6 019	0,28
3	*	*	*	-	-	-	103 488	4,77
3	-	*	*	*	-	-	2 066	0,10
3	-	-	*	*	*	-	4 694	0,22
3	-	-	-	*	*	*	149 872	6,90
3	*	-	*	*	-	-	773	0,04
3	-	*	-	*	*	-	215	0,01
3	-	-	*	-	*	*	4 068	0,19
3	*	-	*	-	*	-	136	0,01
3	-	*	-	*	-	*	182	0,01
3	*	-	-	*	*	-	590	0,03
3	-	*	-	-	*	*	2 555	0,12
3	*	*	-	*	-	-	4 431	0,20
3	-	*	*	-	*	-	166	0,01
3	-	-	*	*	-	*	1 209	0,06
3	*	*	-	-	*	-	1 959	0,09

Tableau 3.1 a)
Répartition de la clientèle scolaire du Québec, selon le nombre d'années d'absence et selon les années d'absence, 1972-1973 à 1977-1978(1)

Nombre d'années d'absence(2)	Les années d'absence(3) 1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978	Nombre d'élèves	Pourcentage
3	-	*	*	-	-	*	804	0,04
3	*	-	-	*	-	*	328	0,02
3	*	-	-	-	*	*	6 618	0,30
3	*	*	-	-	-	*	4 844	0,22
3	*	-	*	-	-	*	344	0,02
4	*	*	*	*	-	-	110 954	5,11
4	-	*	*	*	*	-	1 135	0,05
4	-	-	*	*	*	*	146 465	6,75
4	*	-	*	*	*	-	1 363	0,06
4	-	*	-	*	*	*	4 349	0,20
4	*	-	*	*	-	*	113	0,00
4	*	-	*	-	*	*	364	0,02
4	*	*	-	*	*	-	712	0,03
4	*	*	-	*	-	*	329	0,01
4	-	*	*	-	*	*	1 168	0,05
4	*	*	*	-	*	-	2 664	0,12
4	-	*	*	*	-	*	733	0,03
4	*	-	-	*	*	*	7 934	0,36

Tableau [illegible]
Répartition [illegible] scolaire du Québec, selon le nombre d'années d'absence et selon les années d'absence, [illegible] à [illegible]77-1978(1)

Nombre d'années d'absence(2)	Les années d'absence (3)						Nombre d'élèves	Pourcentage
	[illegible]	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978		
4	*	*	-	-	*	*	5 602	0,26
4	*	*	*	-	-	*	5 915	0,27
5	*	*	*	*	*	-	113 178	5,21
5	*	*	*	*	-	*	10 888	0,50
5	*	*	*	-	*	*	10 050	0,46
5	*	*	-	*	*	*	9 549	0,44
5	*	-	*	*	*	*	13 288	0,61
5	-	*	*	*	*	*	177 116	8,16
TOTAL ANNUEL "PRESENTS"	1 544 097	1 451 595	1 409 755	1 363 128	1 356 224	1 322 411	2 170 515	100,00

Source: Fichier Elèves/Longitudinal (après correction des codes permanents de l'élève).

Renvois

(1) Elèves du précollégial seulement, de 1972-1973 à 1977-1978.

(2) Nombre d'années d'absence: nombre d'années scolaires au terme desquelles un élève est absent du Fichier Longitudinal sur la période d'observation 1972-1973 à 1977-1978. Le nombre d'années d'absence varie de 0 à 5.

(3) Les années d'absence: l'absence est indiquée par un astérisque (*) dans la colonne x (x étant l'année au terme de laquelle l'élève apparaît comme "inactif"). La présence est indiquée par un trait (-) dans la colonne x lorsque l'élève est "actif" au précollégial lors de la fermeture du fichier d'inscription de l'année considérée.

Tableau 3.1 b)

Répartition de la clientèle scolaire du Québec, selon le nombre d'années d'absence et selon les années d'absence, 1972-1973 à 1977-1978 (1)

Nombre d'années d'absence	Année durant la quelle on observe une absence de l'élève						Total
	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978	
0	-	-	-	-	-	-	-
1	97 023	34 299	25 940	25 016	11 777	132 758	326 813
2	112 981	109 569	21 678	19 905	136 704	150 659	551 496
3	123 511	120 710	117 748	164 360	170 873	170 824	868 026
4	139 950	133 561	270 874	274 087	171 756	172 972	1 159 200
5	156 953	320 781	324 520	324 019	323 181	220 891	1 670 345
TOTAL	626 418	718 920	760 760	807 387	814 291	848 104	4 575 880

(1) Clientèle scolaire précollégiale des réseaux public et privé du Québec

Pour les besoins de l'analyse subséquente, nous distinguerons trois types d'absence:

I- Absence pendant deux années consécutives ou plus de deux années consécutives: les élèves "absents", ABS;

II- Absence durant une année scolaire mais présence au cours de l'année suivante: les élèves "entrants", E;

III- Présence pendant une année mais absence pour l'année suivante: les "abandons", AB;

IV- Aucune année d'absence au cours des deux années consécutives: les "présents", P.

C'est évident que ces catégories sont fonction des deux années consécutives considérées; un élève du type "Absent" ne peut demeurer comme tel pour toute la période de 1972-73 à 1977-78.

Le tableau 3.1c) présente le nombre d'années d'absence attribuables aux divers types d'élèves(1).

On constate d'après ce tableau que 59,89% des années d'absence sont attribuables aux élèves "absents", i.e. élèves absents pendant deux ou plusieurs années consécutives. Ce pourcentage baisse à 22,48% pour les élèves "abandons". La colonne (e) du tableau 3.1c) donne en fait le nombre

---

(1) La correction des codes permanents entraîne une diminution de 68 899 élèves-années du type "Entrant", de 70 233 élèves-années du type "Abandon" et de 267 231 élèves-années du type "Absent".

Tableau 3.1 c) Nombre d'années d'absence attribuables aux divers types d'élèves

Années d'absence	Ensemble	Type d'élèves (1) Entrant	Abandon	SOUS-TOTAL	Absent
	(a)	(b)	(c)	(d)=(b)+(c)	(e)=(a)-(d)
1972-1973	626 418	145 773	—	145 773	480 645
1973-1974	718 920	172 576	238 275	410 851	308 069
1974-1975	760 760	169 770	214 416	384 186	376 574
1975-1976	807 387	174 250	216 397	390 647	416 740
1976-1977	814 291	144 460	181 154	325 614	488 677
1977-1978	848 104	—	178 273	178 273	669 831
TOTAL	4 575 880	806 829	1 028 515	1 835 344	2 740 536

Source: Tableau 3.1 a)

Renvoi:

(1) Type d'élèves:

"Entrant": Elève qui, absent pour une année scolaire, devient "actif" l'année scolaire suivante.

"Abandon": Elève qui, présent une année scolaire, devient absent l'année suivante.

"Absent": Elève absent sur deux années scolaires consécutives.

d'années d'absence qu'il faudra négliger dans l'étude de l'orientation institutionnelle et linguistique pour les deux années scolaires considérées. Un exemple suffira pour comprendre; prenons un élève "absent" en 1972-1973 et en 1973-1974 et "présent" par la suite.

Dans la comparaison des données de 1972-1973 et de 1973-1974, cet élèves (alors "absent") est négligé; par contre, il passe du type "Absent" au type "Entrant" dans la comparaison des données de 1973-1974 et de 1974-1975. Dans la comparaison des années subséquentes, il devient un élève du type "Présent". Ainsi, de la façon dont les données de la colonne (e) du tableau 3.1c) ont été calculées, cette colonne donne le nombre d'années d'absence qui seront négligées dans nos comparaisons entre deux années consécutives. Pour le reste du présent chapitre, nous allons nous attarder sur l'orientation institutionnelle et linguistique des élèves du type "Présent".

3.2- Les élèves "présents"

On s'occupera dans le reste du présent chapitre des seuls élèves présents pendant deux années consécutives. Les tableaux 3.2 présentent la répartition de ces élèves du type "Présents" suivant les changements de type d'institution ou de langue d'enseignement entre deux années scolaires consécutives, réseaux public et privé réunis de l'ensemble du Québec, de 1972-1973 à 1977-1978. On compte au total 6 095 143 élèves de type "Présents" pour toute la période étudiée, soit 72,17% de l'ensemble de la clientèle scolaire cumulée de la période[1].

On peut résumer ces tableaux de la façon suivante:

(a) Type d'institution:	sans changement	5 893 079
	avec changement	202 064
(b) Langue d'enseignement:	sans changement	6 053 237
	avec changement	41 966

---

(1) Soit 6 095 143 sur 8 445 603 élèves.

Ces données ne nous permettent pas de décrire complètement ce qui se passe chez chaque individu au cours de l'ensemble de la période; on étudiera ce point plus loin. Les comparaisons portent sur deux années consécutives; elles font ressortir un élément marquant, soit la stabilité d'orientation de la clientèle scolaire - stabilité du choix initial du type d'institution et de la langue d'enseignement. En outre, cette stabilité d'orientation caractérise davantage le choix de la langue d'enseignement que le choix du type d'institution.

Signalons d'abord que 5 860 409 élèves du type "Présents" n'ont pas changé de type d'institution ou de langue d'enseignement; cet effectif représente 96,15% du total des élèves du type "Présents" cumulés. A l'opposé, seulement 9 296 élèves du type "Présents" cumulés ont changé à la fois de type d'institution et de langue d'enseignement.

Tableau 3.2- Nombre d'élèves "Présents" suivant les changements de type d'institution ou de langue d'enseignement entre deux années scolaires consécutives, réseaux public et privé de l'ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978(1)

A- Nombre d'élèves qui n'ont changé ni de type d'institution ni de langue d'enseignement

Années scolaires consécutives et langue d'enseignement		UNIL (2)	Type d'institution à C.L.I. (2)	Total
1972-1973/ 1973-1974	Français	1 070 871	9 260	1 080 131
	Anglais	166 542	12 468	179 010
	Total	1 237 413	21 728	1 259 141
1973-1974/ 1974-1975	Français	985 997	9 890	995 887
	Anglais	173 310	12 959	186 269
	Total	1 159 307	22 849	1 182 156
1974-1975/ 1975-1976	Français	933 094	10 887	943 981
	Anglais	177 592	6 922	184 514
	Total	1 110 686	17 809	1 128 495
1975-1976/ 1976-1977	Français	945 001	11 490	956 491
	Anglais	180 037	6 154	186 191
	Total	1 125 038	17 644	1 142 682
1976-1977/ 1977-1978	Français	955 925	11 296	967 221
	Anglais	172 561	8 153	180 714
	Total	1 128 486	19 449	1 147 935
TOTAL	Français	4 890 888	52 823	4 943 711
	Anglais	870 042	46 656	916 698
	Total	5 760 930	99 479	5 860 409

Source: Elève Longitudinal

Renvois:

(1) Excluant pour l'année scolaire considérée l'élève d'abord inscrit mais désactivé par la suite avant la fermeture du Fichier Elèves Composites de cette même année scolaire.

(2) UNIL: Ecole unilingue; à C.L.I.: Ecole à cohabitation linguistique institutionnelle.

Tableau 3.2- Nombre d'élèves "Présents" suivant les changements de type d'institution ou de langue d'enseignement entre deux années scolaires consécutives, réseaux public et privé de l'ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978(1)

B- Nombre d'élèves qui ont changé de type d'institution mais sans changer de langue d'enseignement

Années scolaires consécutives et langue d'enseignement		UNIL vers à C.L.I. (2)	Type d'institution à C.L.I. vers UNIL(2)	Total
1972-1973/ 1973-1974	Français	7 957	9 949	17 906
	Anglais	6 860	9 641	16 501
	Total	14 817	19 590	34 407
1973-1974/ 1974-1975	Français	27 195	5 906	33 101
	Anglais	4 601	7 763	12 364
	Total	31 796	13 669	45 465
1974-1975/ 1975-1976	Français	13 471	26 069	39 540
	Anglais	3 495	13 243	16 738
	Total	16 966	39 312	56 278
1975-1976/ 1976-1977	Français	9 767	11 925	21 692
	Anglais	6 161	5 117	11 278
	Total	15 928	17 042	32 970
1976-1977/ 1977-1978	Français	4 702	10 132	14 834
	Anglais	4 545	4 269	8 814
	Total	9 247	14 401	23 648
TOTAL	Français	63 092	63 981	127 073
	Anglais	25 662	40 033	65 695
	Total	88 754	104 014	192 768

Source: Elève Longitudinal

Renvois:

(1) Excluant pour l'année scolaire considérée l'élève d'abord inscrit mais désactivé par la suite avant la fermeture du Fichier Elèves Composites de cette même année **scolaire.**

(2) UNIL: Ecole unilingue; à C.L.I.: Ecole à cohabitation linguistique institutionnelle.

Tableau 3.2- Nombre d'élèves "Présents" suivant les changements de type d'institution ou de langue d'enseignement entre deux années scolaires consécutives, réseaux public et privé de l'ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978(1)

C- Nombre d'élèves qui ont changé de langue d'enseignement sans changer de type d'institution

Années scolaires consécutives et langue d'enseignement		UNIL (2)	Type d'institution à C.L.I. (2)	Total
1972-1973/ 1973-1974	Français	5 963	884	6 847
	Anglais	2 117	312	2 429
	Total	8 080	1 196	9 276
1973-1974/ 1974-1975	Français	4 996	312	5 308
	Anglais	2 192	244	2 436
	Total	7 188	556	7 744
1974-1975/ 1975-1976	Français	2 867	530	3 397
	Anglais	2 362	97	2 459
	Total	5 229	627	5 856
1975-1976/ 1976-1977	Français	2 718	154	2 872
	Anglais	2 193	94	2 287
	Total	4 911	248	5 159
1976-1977/ 1977-1978	Français	2 467	335	2 802
	Anglais	1 626	207	1 833
	Total	4 093	542	4 635
TOTAL	Français	19 011	2 215	21 226
	Anglais	10 490	954	11 444
	Total	29 501	3 169	32 670

Source: Elève Longitudinal

Renvois:

(1) Excluant pour l'année scolaire considérée l'élève d'abord inscrit mais désactivé par la suite avant la fermeture du Fichier Elèves Composites de cette même année scolaire.

(2) UNIL: Ecole unilingue; à C.L.I.: Ecole à cohabitation linguistique institutionnelle.

Tableau 3.2- Nombre d'élèves "Présents" suivant les changements de type d'institution ou de langue d'enseignement entre deux années scolaires consécutives, réseaux public et privé de l'ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978(1)

D- Nombre d'élèves qui ont changé à la fois de type d'institution et de langue d'enseignement

Années scolaires consécutives et langue d'enseignement		UNIL vers à C.L.I.(2)	Type d'institution à C.L.I. vers UNIL(2)	Total
1972-1973/ 1973-1974	Français	936	943	1 879
	Anglais	613	257	870
	Total	1 549	1 200	2 749
1973-1974/ 1974-1975	Français	340	782	1 122
	Anglais	274	214	488
	Total	614	996	1 610
1974-1975/ 1975-1976	Français	123	1 813	1 936
	Anglais	159	398	557
	Total	282	2 211	2 493
1975-1976/ 1976-1977	Français	173	288	461
	Anglais	350	243	593
	Total	523	531	1 054
1976-1977/ 1977-1978	Français	231	295	526
	Anglais	738	126	864
	Total	969	421	1 390
TOTAL	Français	1 803	4 121	5 924
	Anglais	2 134	1 238	3 372
	Total	3 937	5 359	9 296

Source: Elève Longitudinal

Renvois:

(1) Excluant pour l'année scolaire considérée l'élève d'abord inscrit mais désactivé par la suite avant la fermeture du Fichier Elèves Composites de cette même année scolaire.

(2) UNIL: Ecole unilingue; à C.L.I.: Ecole à cohabitation linguistique institutionnelle.

Nous allons maintenant considérer le phénomène des transferts linguistiques. Quelle est l'importance de ce phénomène compte tenu de l'effectif scolaire des deux années scolaires consécutives considérées? Comment ce phénomène évolue dans le temps? Le tableau 3.3a) donne une réponse à l'une et l'autre question.

Tableau 3.3a) Effectif scolaire d'élèves "Présents" et transferts linguistiques, de 1972-1973 à 1977-1978

Années scolaires consécutives	Elèves "Présents"	Transferts linguistiques	Taux	%
	(a)	(b)	(c)=(b)/(a)x100	(d)=(b)/Σ(b)
1972-1973/1973-1974	1 305 573	12 025	0,92	28,65
1973-1974/1974-1975	1 236 975	9 354	0,76	22,29
1974-1975/1975-1976	1 193 122	8 349	0,70	19,89
1975-1976/1976-1977	1 181 865	6 213	0,53	14,80
1976-1977/1977-1978	1 177 608	6 025	0,51	14,36
TOTAL	6 095 143	41 966	0,69	100,00

Source: Tableaux 3.2c et 3.2d.

En tout, 41 966 transferts linguistiques ont été observés au cours de la période de 1972-1973 à 1977-1978, c'est à peine 0,7% des 6 095 143 élèves du

type "Présents" cumulés. Selon le tableau 3.3a) le nombre de transferts baisse sensiblement au cours de la période étudiée. De 12 025 entre 1972-1973 et 1973-1974, ce nombre s'établit à 6 025 entre 1976-1977 et 1977-1978. En même temps on note que ce phénomène touche relativement moins d'élèves; entre 1972-1973 et 1973-1974, 0,92% des élèves ont effectué un transfert linguistique. Au cours de la première année d'application de la Loi 101, ce pourcentage atteint un minimum, soit 0,51%. On note à la colonne (d) du tableau 3.3a) que près de 51% des transferts linguistiques sont effectués au cours du régime de la Loi 63 - le régime du libre choix de la langue d'enseignement.

En faveur de quel groupe se sont effectués ces transferts linguistiques? Les transferts de langue d'enseignement ont avantagé la clientèle scolaire des écoles anglaises; près de 65% des transferts de langue d'enseignement vont du français vers l'anglais - soit 27 150 sur les 41 966. Le Tableau 3.3b) donne la répartition des transferts linguistiques par type de transfert, de 1972-1973 à 1977-1978.

A la lumière de ce tableau, il apparaît clairement que les transferts linguistiques ont favorisé particulièrement l'école anglaise. Tout au long de la période, l'école anglaise a reçu plus de 50% des élèves affectés. Les transferts du français vers l'anglais représentaient d'abord près de 73% du total des transferts; ce pourcentage diminue sensiblement jusqu'à 53,65% entre 1975-1976 et 1976-1977. Avec l'application de la Loi 101, ce pourcentage augmente légèrement, confirmant en partie l'hypothèse du phénomène de "récupération" dont parle monsieur Gary Caldwell(1). Dans l'ensemble, 27 150 sur 41 966 transferts vont du français vers l'anglais, ou 64,7%.

Les échanges de clientèle entre l'école française et anglaise tournent à l'avantage de cette dernière, même si le taux de transfert de l'anglais vers le français est supérieur au taux de transfert du français vers l'anglais, comme l'indique le Tableau 3.3c). L'un et l'autre taux ont fléchi régulièrement au cours de la période. De 1976-1977 à 1977-1978, ce taux se maintient dans l'école française alors qu'il continue à fléchir légèrement dans l'école anglaise.

---

(1) Voir "Le Québec anglophone hors de la région de Montréal dans les années soixante-dix", Dossiers du Conseil de la langue française; Etudes et recherches No 4, 1980, Editeur officiel, p.93.

Tableau 3.3b) Répartition des transferts linguistiques par type de transferts, de 1972-1973 à 1977-1978

Années scolaires consécutives	Type de transferts (langue d'enseignement) Du français à l'anglais	De l'anglais au français	TOTAL	%
	(a)	(b)	(c)=(a)+(b)	(d)=(a)/(c)x100
1972-1973/1973-1974	8 726	3 299	12 025	72,57
1973-1974/1974-1975	6 430	2 924	9 354	68,74
1974-1975/1975-1976	5 333	3 016	8 349	63,88
1975-1976/1976-1977	3 333	2 880	6 213	53,65
1976-1977/1977-1978	3 328	2 697	6 025	55,24
TOTAL	27 150	14 816	41 966	64,70

Source: Tableaux 3.2c et 3.2d

Tableau 3.3c) Taux de transferts linguistiques par type de transferts

	Transferts du français vers l'anglais selon la clientèle des écoles françaises			Transferts de l'anglais au français, selon la clientèle des écoles anglaises		
	Clientèle	Transferts	Taux	Clientèle	Tranferts	Taux
	(a)	(b)	(c)=(b)/(a)x100	(d)	(e)	(f)=(e)/(d)x100
1972-1973/1973-1974	1 106 763	8 726	0,79	198 810	3 299	1,66
1973-1974/1974-1975	1 035 418	6 430	0,62	201 557	2 924	1,45
1974-1975/1975-1976	988 854	5 333	0,54	204 268	3 016	1,48
1975-1976/1976-1977	981 516	3 333	0,34	200 349	2 880	1,44
1976-1977/1977-1978	985 383	3 328	0,34	192 225	2 697	1,40
TOTAL	5 097 934	27 150	0,53	997 209	14 816	1,49

Sources: Tableaux 3.2a); 3.2b); 3.2c), 3.2d).

Une question d'un grand intérêt se pose dans ce contexte: Quels sont les liens entre le type d'institution fréquentée et la langue d'enseignement? Plus précisément, est-ce que les transferts de langue d'enseignement s'opèrent davantage parmi la clientèle des écoles à cohabitation linguistique institutionnelle? Ensuite, quelle est la relation entre les transferts institutionnels et les transferts de langue d'enseignement?

Sur les 212 021 élèves du type "Présents" qui fréquentaient d'abord[1] une école à cohabitation institutionnelle, 8 528 ont transféré de langue d'enseignement, soit 4%; pour les élèves du type "Présents" fréquentant d'abord[1] une institution unilingue, ce pourcentage s'élève à 0,57%[2].

Des 212 021 élèves du type "Présents" dans les écoles à cohabitation institutionnelle pendant une année scolaire, 109 373 sont passés à l'institution unilingue l'année suivante, soit 51,6%. Parmi ces élèves qui sont passés d'une école à cohabitation institutionnelle à une école unilingue, 5 359 ont en même temps fait un transfert de langue d'enseignement, soit 4,9% contre 3,09% parmi

---

(1) D'abord: la première année scolaire parmi les deux années scolaires consécutives.

(2) 33 438 sur 5 883 122.

ceux qui n'ont effectué aucun changement institutionnel (3 169 sur 102 648). Vu autrement, 62,84% des élèves ayant effectué un transfert de langue d'enseignement sont des élèves qui sont passés à l'école unilingue.

Voyons maintenant les élèves du type "Présents" qui étaient d'abord dans une institution unilingue, au total 5 883 122 élèves. Près de 1,6% de ces élèves (92 691 élèves) sont passés d'une institution unilingue à une école à cohabitation institutionnelle. Ces 92 691 élèves ont en même temps, pour 4,25% d'entre eux, changé de langue d'enseignement(1), contre seulement 0,5% de ceux qui sont demeurés dans une institution unilingue(2). Vu autrement, parmi les élèves qui, fréquentant d'abord une institution unilingue, sont passés d'une langue d'enseignement à l'autre, plus de 88% sont restés dans une institution unilingue(3).

---

(1) 3 937 sur les 92 691 élèves.

(2) Soit 29 501 sur 5 790 431 élèves.

(3) Rappelons que le choix du type d'institution fréquentée relève surtout d'une décision administrative; en cela, l'élève conserve une marge de manoeuvre assez limitée.

Lors de l'étude antérieure traitant de l'impact de la Loi 22 sur l'orientation linguistique (langue d'enseignement) de la clientèle scolaire du Québec(1), on a fait valoir la possibilité que de nombreux élèves sont passés au réseau privé afin de se soustraire ainsi aux clauses de la loi. Grâce au Fichier Longitudinal, on aurait pu vérifier cette hypothèse pour les années 1974-1975, 1975-1976 et 1976-1977, à condition d'avoir pu identifier l'élève visé par les restrictions de la Loi 22(2). Signalons toutefois que parmi les élèves ayant transféré du français à l'anglais, 1 276 sont passés du réseau public au réseau privé(3).

---

(1) A. Bisson, "Bilan démographique de l'application de la Loi 22 dans le système scolaire, 1974-1975 et 1975-1976", Gouvernement du Québec, ministère de l'Education, Direction des études économiques, Service de démographie scolaire, Document DT 9-49.

(2) Par exemple, l'élève qui a été soumis aux tests linguistiques.

(3) Et 676 sont passés du réseau privé au réseau public.

4- Fréquence des transferts institutionnels et linguistiques selon le nombre d'années de présence au Fichier

Dans ce chapitre, on s'intéresse à la fréquence des transferts institutionnels et linguistiques observés au long de la "trajectoire" scolaire d'un même élève, et non plus sur deux années scolaires consécutives seulement. Il va de soi que la fréquence des transferts institutionnels et linguistiques est limitée par le cadre temporel "temps de présence" dans le Fichier Longitudinal. Ce nombre d'années de présence, a , varie de 0 à 6. Pour un même élève, la fréquence de transferts s'établit par la formule a-1, où 'a' signifie le nombre d'années de présence. Un transfert institutionnel n'implique pas nécessairement un transfert linguistique et vice versa.

Le tableau 4.1 nous indique la fréquence des transferts institutionnels selon la fréquence des transferts linguistiques pour l'ensemble des élèves inscrits dans le Fichier de 1972-1973 à 1977-1978. Notons que 91.92% des élèves n'ont effectué ni transfert institutionnel ni transfert linguistique, soit 1 995 082 élèves sur les 2 170 515 élèves. Ainsi, 175 433 élèves sont passés à un moment ou à un autre, d'un type d'institution à l'autre et/ou d'une langue d'enseignement à l'autre. De ces

175 433 élèves ayant opéré un transfert, 135 348 ont effectué un transfert institutionnel seulement et 27 466 ont opéré un transfert linguistique seulement. Finalement, 12 619 élèves sont passés vers un autre type d'institution <u>et</u> ont effectué un transfert linguistique.

Selon le tableau 4.1, la fréquence des transferts institutionnels égale la fréquence des transferts linguistiques pour 8 523 élèves, soit 4,86% des élèves qui ont effectué un transfert quelconque. Pour 138 120 élèves, la fréquence des transferts institutionnels est plus élevée que la fréquence des transferts linguistiques. Il en ressort donc de ces quelques données que sur le plan des transferts institutionnels ou linguistiques, la population scolaire se caractérise avant tout <u>par la stabilité de l'orientation initiale institutionnelle et linguistique</u>. Ces résultats montrent également que cette stabilité caractérise davantage l'orientation linguistique que l'orientation institutionnelle.

Si on tient compte du nombre d'années de présence dans le Fichier(1), la répartition des élèves ayant

---

(1) Années de présence au Fichier, qui constituent la limite supérieure de la fréquence des transferts.

Tableau 4.1- Fréquence des transferts institutionnels selon la fréquence des transferts linguistiques, ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978

Fréquence des transferts institution.	Fréquence des transferts linguistiques						
	0	1	2	3	4	5	Ensemble
0	1 995 082	24 052	3 336	71	7	-	2 022 548
1	76 682	7 304	1 180	95	6	1	85 268
2	54 332	2 198	1 184	53	4	-	57 771
3	3 263	238	99	34	3	-	3 637
4	1 059	105	50	4	1	-	1 219
5	12	2	58	-	-	-	72
Ensemble	2 130 430	33 899	5 907	257	21	1	2 170 515

Source: Fichier Elève-Longitudinal, 1972-1973 à 1977-1978 (Date du relevé: 1980-01-26) par Richard Dufour.

Tableau 4.2- Répartition des élèves ayant effectué un transfert de 1972-1973 à 1977-1978, suivant le nombre d'années de présence dans le Fichier, par type de transfert, réseaux public et privé, ensemble du Québec

Nombre d'années de présence	Nombre total d'élèves	Elèves ayant effectué un transfert							
		Institutionnel et/ou linguistique		Institutionnel seulement		Linguistique seulement		Institutionnel et linguistique	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
	(a)	(b)=(c)+(d)+(e)		(c)		(d)		(e)	
1	334 069	—	—	—	—	—	—	—	—
2	289 800	13 659	4,71	9 706	3,35	3 121	1,08	832	0,29
3	289 342	20 052	6,93	14 650	5,06	4 140	1,43	1 262	0,44
4	275 748	26 903	9,76	20 227	7,34	4 575	1,66	2 101	0,76
5	326 813	39 025	11,94	30 500	9,33	5 573	1,71	2 952	0,90
6	654 743	75 794	11,58	60 265	9,20	10 057	1,54	5 472	0,84
TOTAL	2 170 515	175 433	8,08	135 348	6,24	27 466	1,27	12 619	0,58

Source: Fichier Elèves Longitudinal, 1972-1973 à 1977-1978 (Date du relevé: 1980-01-28)

Note: Le pourcentage est calculé en fonction du nombre d'élèves de x années de présence dans le Fichier.

effectué un transfert institutionnel ou linguistique est celle du tableau 4.2. Le pourcentage d'élèves ayant effectué un transfert augmente donc sensiblement avec la durée de la scolarité[1]. Cela se vérifie en particulier pour le transfert institutionnel. L'augmentation de la proportion d'élèves ayant effectué un transfert linguistique avec le nombre d'années de présence au Fichier demeure faible.

(1) Cette relation est normale puisque la durée augmente la probabilité des transferts. Il est difficile, pour le moment, d'explicuer la diminution de ce pourcentage chez les élèves présents pendant les six années dans le Fichier - par rapport au pourcentage observé parmi les élèves présents pendant cinq années dans le Fichier.

5- La situation à la dernière inscription par rapport à la situation d'origine

Le présent chapitre est consacré à l'étude comparative du type d'institution fréquentée et de la langue d'enseignement pour deux situations de la trajectoire socio-linguistique scolaire de l'élève, selon le type d'élèves. On distingue quatre types d'élèves selon les changements institutionnels et les transferts linguistiques[1].

Type d'élève	Changement institutionnel	Transfert linguistique
I	NON	NON
II	NON	OUI
III	OUI	NON
IV	OUI	OUI

Pour ces derniers types d'élèves l'on compare la situation de départ avec la situation de fin d'observation, situations définies par le type d'institution

---

(1) Attention à ne pas confondre les types d'élèves définis ici en fonction des changements institutionnels - linguistiques, avec les types d'élèves définis plus haut en fonction des absences.

fréquentée et par la langue d'enseignement. Cette analyse tente d'apporter un éclairage nouveau sur l'importance relative des transferts socio-linguistiques à travers le système scolaire.

Faute de dossiers statistiques mieux organisés, on s'est longtemps contenté, dans le passé, de mesurer l'importance relative des transferts socio-linguistiques par les soldes de population et, ces dernières années, en comparant la situation de l'élève sur deux années consécutives. Or, aucune de ces bases statistiques ne nous permet de distinguer les orientations à court terme des choix définitifs.

Grâce au Fichier Longitudinal, on peut maintenant espérer mieux saisir l'importance statistique des changements socio-linguistiques observés au sein de la population scolaire. On peut évaluer cette importance des changements socio-linguistiques au cours des multiples péripéties de la trajectoire scolaire des individus; les paragraphes précédents se rapportent aux données statistiques de ce modèle d'analyse. Il semble préférable cependant de comparer la situation observée au point initial

de la trajectoire scolaire (situation observée lors de la première année d'inscription dans le fichier) à la situation observée au point final de cette même trajectoire (situation observée lors de la dernière inscription au Fichier)[1].

5.1- Vue d'ensemble

Signalons d'abord que 2 055 049 élèves, sur les 2 170 515, se retrouvent, à la dernière inscription, dans la même situation qu'à la première inscription observée. Il va de soi que les 334 069 élèves présents une seule année dans le Fichier d'Inscription demeurent à leur point initial. Donc, en plus des 2 055 049 élèves qui sont restés ou sont revenus à leur situation de départ, il en reste 115 466 qui ont pu se retrouver au point final dans une situation différente de celle qu'ils avaient au point initial[2]

---

(1) La situation de départ et la situation d'arrivée de la trajectoire scolaire de l'élève se définissent en fonction de la première année et de la dernière année de présence de l'élève au fichier.

(2) Voir Tableau 5.1

Tableau 5.1- Répartition des élèves présents au Fichier Longitudinal de 1972-1973 à 1977-1978 selon le type d'institution et la langue d'enseignement lors de la première année d'observation au Fichier et selon le type d'institution et la langue d'enseignement lors de la dernière année d'observation au Fichier, réseaux public et privé de l'ensemble du Québec

Type d'institution et langue d'enseignement lors de la première année d'observation au Fichier		Type d'institution et langue d'enseignement lors de la dernière année d'observation au Fichier — Ecole unilingue			Ecole à cohabitation linguistique institutionnelle			
		Français	Anglais	Sous-total	Français	Anglais	Sous-total	Autres
Unilingue	Français	1 705 926	17 456	1 723 382	20 900	1 195	22 095	78
	Anglais	7 727	306 776	314 503	1 288	11 631	12 919	31
	Sous-total	1 713 653	324 232	2 037 885	22 188	12 826	35 014	109
A cohabit. linguist. institut.	Français	23 582	3 994	27 576	19 703	960	20 663	5
	Anglais	984	25 185	26 169	313	17 610	17 923	7
	Sous-total	24 566	29 179	53 745	20 016	18 570	38 586	12
Autre	Autres	51	54	105	10	15	25	5 034
Total	Français	1 729 508	21 450	1 750 958	40 603	2 155	42 758	83
	Anglais	8 711	331 961	340 672	1 601	29 241	30 842	38
	Autres	51	54	105	10	15	25	5 034
	Total	1 738 270	353 465	2 091 735	42 214	31 411	73 625	5 155

Source: Fichier Longitudinal (Date du relevé: 1980-01-26, par R.D.).

Près de 115 466 élèves ne sont plus dans la situation d'abord observée, soit 5,32% de l'ensemble des élèves inscrits au Fichier. Il faut examiner ce fait en fonction des données du paragraphe précédent. On a noté que 175 433 élèves ont modifié l'orientation institutionnelle ou linguistique de leur trajectoire scolaire; soit 8,08%. C'est donc dire que 65,82% de ces 175 433 élèves ne sont pas revenus à leur situation de départ.

Considérons la langue d'enseignement. Chez les élèves qui étudient d'abord en français dans une institution unilingue ou bilingue, 1 770 111 sont demeurés ou sont revenus à la même situation au point final, sur un total de 1 793 799. Il s'agit donc d'une perte de 23 688 élèves. Par comparaison, chez les élèves étudiant d'abord en anglais, 361 202 sur 371 552 élèves sont demeurés ou sont revenus à la situation du point initial - donc une perte d'effectifs de 10 350. Au total 34 038 élèves sont passés d'un groupe linguistique à l'autre; de ceux-ci, 30,3% sont passés du groupe anglophone au groupe francophone(1).

---

(1) 10 312 sur 34 038 élèves. Au total, un gain net de 13 338 élèves pour les écoles anglaises.

Il est intéressant de voir ces mêmes données selon le type d'institution fréquentée au point initial. Tel qu'on peut le constater au tableau 5.2, les pertes en termes absolus sont plus fortes parmi les élèves des institutions unilingues, chez la clientèle des écoles françaises comme chez la clientèle des écoles anglaises. Pourtant, compte tenu des effectifs scolaires respectifs de l'un et l'autre types d'institution, il devient évident que l'école à cohabitation linguistique institutionnelle constitue un milieu favorable aux changements socio-linguistiques. Cela est particulièrement vrai pour les francophones.

5.2- Changements socio-linguistiques selon les types d'élèves

Près de 95% des élèves en sont encore là où ils étaient lors de la première inscription dans le Fichier[1]. En fait, 92% environ des élèves sont demeurés dans le même contexte socio-linguistique tout au long de leur trajectoire scolaire (Elèves de type I). Quant aux

(1) 2 055 049 sur 2 170 515 élèves. Certains de ces élèves ont pu modifier leur trajectoire socio-linguistique avant de revenir à leur situation initiale.

Tableau 5.2- Transferts linguistiques selon la langue d'enseignement au point d'origine, par type d'institution d'abord fréquentée, réseaux public et privé de l'ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978(1)

Type d'institution (à la situation initiale)	Pertes d'effectifs chez les élèves de langue d'enseignement (au point de départ)		
	Français	Anglais	Total
Ecole unilingue	18 729 (1,07)	9 046 (2,76)	27 775 (1,34)
Ecole à cohabitation linguistique institutionnelle	4 959 (10,28)	1 304 (2,96)	6 263 (6,78)
Ensemble	23 688 (1,32)	10 350 (2,79)	34 038 (1,57)

(1) Pourcentage calculé sur l'effectif scolaire observé au point de départ dans tel type d'institution <u>et</u> de telle langue d'enseignement.

autres élèves qui, au cours de leur trajectoire scolaire, ont connu des modifications dans leurs orientations socio-linguistiques initiales, 34,18% sont retournés à la situation initiale[1].

Ce retour à la situation initiale varie grandement suivant le type d'élèves. Près de 41% des élèves du type III, élèves qui n'ont opéré aucun transfert linguistique, mais seulement un transfert institutionnel, sont revenus à leur situation initiale[2]. Ce pourcentage s'établit entre 10% et 12% chez les élèves des types II et IV, donc chez les élèves qui ont tout au moins effectué un transfert linguistique.

En ce qui concerne les non-retours à la situation initiale, 69% environ sont attribuables aux élèves de type III et 21% environ aux élèves du type II. Vu autrement, disons que 69% des non-retours à la situation initiale sont dus aux seuls changements institutionnels

---

(1) Soit 59 967 sur 175 433 élèves.

(2) Soit 55 391 sur 135 348 élèves.

et 21% aux seuls transferts linguistiques. Parmi les 115 466 élèves non revenus à leur situation initiale, 11 386 élèves se retrouvent finalement dans un type d'école *et* avec une langue d'enseignement différente par rapport à la situation d'origine.

Tableau 5.2.1- Répartition relative des élèves de type II, III, IV[1] suivant le nombre d'années passées au point initial[2] par années de présence dans le fichier, ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978

Nombre d'années de présence dans le fichier	Nombre d'années passées dans la situation initiale											
	1		2		3		4		5		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	13 659	7,79	—	—	—	—	—	—	—	—	13 659	7,79
3	12 125	6,91	7 927	4,52	—	—	—	—	—	—	20 052	11,43
4	13 366	7,62	6 978	3,98	6 559	3,74	—	—	—	—	26 903	15,34
5	17 153	9,78	10 590	6,04	6 481	3,69	4 801	2,74	—	—	39 025	22,25
6	24 574	14,01	24 228	13,81	13 497	7,69	7 860	4,48	5 635	3,21	75 794	43,20
TOTAL	80 877	46,10	49 723	28,34	26 537	15,13	12 661	7,22	5 635	3,21	175 433	100,00

Source: Fichier Longitudinal, DEED (date de relevé: 1980-01-26 par R.D.).

(1) Les élèves des types II, III, IV sont ceux qui ne sont pas toujours demeurés dans la même situation de départ.

(2) La situation du point initial - situation observée lors de la première inscription de l'élève dans le fichier.

Tableau 5.2.2- Répartition des élèves des types II, III ou IV par année scolaire, ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978

Année scolaire (1)	Elèves des types II, III ou IV Nombre	%
1972-1973	—	—
1973-1974	46 372	19,76
1974-1975	54 819	23,36
1975-1976	64 627	27,54
1976-1977	39 183	16,70
1977-1978	29 673	12,74
Total	234 674	100,00

Source: Fichier Longitudinal, D.E.E.D., (Date du relevé: 1980-01-26, par R.D.).

Renvois:

(1) L'année scolaire: année au cours de laquelle on note un changement (du type d'institution et/ou de la langue d'enseignement) par rapport à l'année scolaire précédente.

Tableau 5.2.3- Répartition relative des élèves des types II, III et IV selon le type d'institution et la langue d'enseignement d'abord observés, par année de présence dans la situation initiale, ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978(1)

Années de présence en situation initiale	Situation initiale					
	Type d'institution			Langue d'enseignement		
	Ecole unilingue	Ecole à cohabitation linguistique institut.	Total	Français	Anglais	Total
1	36,11	66,29	46,07	42,19	53,15	46,07
2	33,73	17,44	28,35	32,42	20,95	28,35
3	16,44	12,49	15,14	15,20	15,02	15,14
4	9,43	2,75	7,22	7,14	7,38	7,23
5	4,29	1,03	3,22	3,05	3,50	3,21
TOTAL %	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Nombre	(117 443)	(57 860)	(175 303)	(113 202)	(62 101)	(175 303)

Source: Fichier Longitudinal, DEED (Date du relevé: 1980-01-26, par R.D.)

Renvoi:

(1) Sont exclus les 130 élèves de langue d'enseignement "autres".

5.3 - Stabilité de l'orientation socio-linguistique

Il y a de multiples façons de concevoir la stabilité de l'orientation socio-linguistique scolaire. Les éléments d'analyse présentés jusqu'ici donnent déjà une dimension de cette notion: importance numérique des transferts institutionnels ou linguistiques. Il nous reste à envisager une autre dimension de cette notion: - la durée (nombre d'années), ou la persistance de la situation initiale et de la situation finale[1] en fonction des années de présence au fichier.

Nous avons déjà signalé que le nombre d'élèves ayant maintenu leur choix initial tout le temps de leur inscription dans le fichier s'établit à 1 995 082. Pour ces élèves (élèves du type I), la situation finale est identique à la situation initiale; qui plus est, le nombre d'années passées dans la situation initiale est égal au nombre total d'années de présence dans le fichier. Pour ces élèves du type I, on peut donc parler d'une orientation socio-linguistique parfaitement stable de leur trajectoire scolaire.

---

(1) Situations initiale et finale: situation observée lors de la première inscription au fichier (situation initiale) ou situation observée lors de la dernière inscription au fichier (situation finale).

Il reste donc à considérer les élèves de type II, III ou IV; (qui, par définition, doivent être présents au moins deux ans dans le fichier); au total, ces élèves sont au nombre de 175 433. Comment se répartissent-ils selon la stabilité de la situation initiale et de la situation finale, en fonction des années de présence? Est-ce que cette stabilité de l'orientation socio-linguistique diffère suivant les institutions fréquentées et la langue d'enseignement?

Nous allons d'abord considérer la stabilité de la situation initiale - point de départ, pour les 175 433 élèves des types II, III et IV. Le tableau 5.2.1 ci-après donne la répartition de ces élèves en fonction du nombre d'années passées dans la situation d'origine par années de présence dans le fichier.

On le constate aisément: près de 46% des élèves des types II, III et IV ont effectué leurs transferts après leur première année de présence dans le fichier. Pour 22% des élèves, ce changement a eu lieu lors de leur dernière année de présence dans le fichier. Il est donc évident que les transferts institutionnels ou linguistiques s'opèrent au début de la trajectoire scolaire; signalons toutefois que le nombre d'années de présence augmente la probabilité des transferts institutionnels ou linguistiques[1].

---

(1) Ces quelques observations posent le problème: Est-ce que ce calendrier est fonction des passages d'un niveau à l'autre? Est-il plutôt fonction selon les régimes légaux connus? Un élément de réponse à cette dernière question apparaît au tableau 5.2.1.

On peut compléter sur ces quelques considérations en se rapportant aux données statistiques des tableaux 3.2, afin de mettre en relation 'durée de présence' et 'moment de présence'. En effet, selon les tableaux 3.2, chez les élèves 'présents' ayant procédé à un changement institutionnel ou linguistique, la répartition relative par année scolaire indique une augmentation relativement forte de 1972-73 à 1975-76, suivie d'une baisse jusqu'en 1977-78[1]. La pointe atteint 27,54% en 1975-76; en 1977-78, c'est un seuil minimum, 12,64%[2].

Considérons les mêmes distributions des élèves des types II, III et IV, selon le nombre d'années de présence en situation initiale, d'une part, en fonction du type d'institution et, d'autre part, en fonction de la langue d'enseignement (en négligeant les années de présence dans le fichier).

---

(1) Voir tableau 5.2.2.

(2) Ceci confirme également une constatation déjà faite antérieurement, à savoir que la première année d'application de la Loi 22 n'a pas eu d'effet sur les transferts entre institutions et langues d'enseignement (A. Bisson, op. cit.).

On constate, d'une part, que les changements institutionnels ou linguistiques s'opèrent généralement plus tôt dans les écoles à cohabitation linguistique institutionnelle que dans les institutions unilingues. Près des deux tiers des élèves des écoles à cohabitation linguistique institutionnelle devant effectuer un changement l'ont fait dès leur première année dans la situation initiale, contre un tiers pour les élèves des institutions unilingues. Pour les élèves des institutions unilingues, ces changements s'effectuent sur plusieurs années. D'autre part, les transferts institutionnels ou linguistiques s'opèrent plus tôt dans les écoles anglaises que dans les écoles françaises, 53,15% contre 42,19% respectivement, après la première année d'observation.

Il nous reste à considérer la répartition des élèves ayant effectué des transferts institutionnels ou linguistiques en fonction de la situation d'arrivée, situation institutionnelle et linguistique observée au terme de la trajectoire scolaire de l'élève. Voyons d'abord la répartition relative des élèves des types III, III et IV

Tableau 5.3.1- Répartition relative des élèves suivant le nombre d'années passées dans la situation d'arrivée par années de présence au fichier, réseaux public et privé de l'ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978

Années de présence dans le fichier	Nombre d'années passées dans la situation d'arrivée(1)					
	1	2	3	4	5	TOTAL
1	—	—	—	—	—	—
2	7,79	—	—	—	—	7,79
3	6,33	5,10	—	—	—	11,43
4	6,63	3,69	5,01	—	—	15,34
5	5,58	6,16	5,23	5,28	—	22,24
6	8,42	7,43	13,71	6,25	7,40	43,20
TOTAL	34,75	22,38	23,94	11,53	7,40	100,00

Source: Fichier Longitudinal, DEED (Date du relevé: 1980-01-28, par R.D.).

Renvoi:

(1) Situation d'arrivée: situation isntitutionnelle et lingusitique observée lors de la dernière année de présence au Fichier d'Inscription.

suivant le nombre d'années passées dans la situation finale par année de présence dans le fichier[1].

Le nombre d'années passées dans la situation finale est le complément du nombre d'années passées dans la situation initiale pour les élèves qui ont effectué un seul changement institutionnel ou linguistique. Pour les autres élèves, l'écart entre le nombre d'années de présence dans le fichier, d'une part, et la somme des années passées à la fois dans les situations initiale et finale, d'autre part, donne le nombre d'années passées dans les étapes intermédiaires.

Plus du tiers des élèves des types II,,III et IV ont passé une seule année dans la situation finale. Cette proportion tend à diminuer avec le nombre d'années passées au point d'arrivée, passant de 34,75% à 7,40%. Si on tient compte du nombre d'années de présence dans le fichier, on note que les élèves se répartissent à peu près également selon le nombre d'années vécues dans la situation finale; les écarts relatifs dans le groupe d'élèves ayant été présents le même nombre d'années dans le fichier sont

---

(1) % calculés sur les 175 433 élèves des types II, III et IV. Voir Tableau 5.3.1.

assez constants (sauf les élèves ayant passé trois ans dans la situation finale parmi les élèves présents six années dans le fichier). Vu autrement, disons que 30,58% des élèves ont atteint le point final lors de leur dernière année de présence au fichier; pour 52,08% des élèves, cette situation finale fut atteinte lors des deux dernières années de présence dans le fichier.

Si l'on considère la répartition relative des élèves des types II, III et IV suivant le type d'institution fréquentée en situation finale, par années passées au point d'arrivée, l'on note que les élèves des institutions à cohabitation linguistique institutionnelle sont là en général beaucoup moins longtemps que ceux des institutions unilingues. Si l'on regarde par contre cette même distribution selon la langue d'enseignement, l'on note que les étudiants de l'école française y sont depuis moins longtemps que ceux des écoles anglaises[1].

---

(1) Tableau 5.3.2.

Tableau 5.3.2- Répartition relative des élèves ayant effectué un transfert[1] suivant la situation finale, par année de présence au point final

Années de présence en situation finale	Type d'institution au point final			Langue d'enseignement au point final		
	Ecole unilingue	Ecole à cohabitation linguistique institut.	TOTAL	Français	Anglais	Total
1	27,48	63,94	35,78	37,37	33,66	35,78
2	22,94	21,03	22,51	23,45	21,25	22,51
3	27,76	9,08	23,51	25,84	20,40	23,51
4	12,99	4,88	11,15	7,93	15,42	11,15
5	8,83	1,06	7,07	5,42	9,26	7,07
TOTAL	100,00 (134 672)	100,00 (39 675)	100,00 (174 347)	100,00 (99 524)	100,00 (74 823)	100,00 (174 347)

Source: Fichier Longitudinal, 1972-1973 à 1977-1978, DEED (Date du relevé: 1980-01-28 par R.D.)

Renvoi:

(1) Transferts, Changements soit de type d'institution, soit de langue d'enseignement au cours des années d'observation au fichier. Il s'agit donc d'élèves de Type II, III et IV.

Finalement, le tableau 5.3.3 compare les effectifs du point final par rapport aux effectifs du point initial, selon le type d'institution fréquentée et selon la langue d'enseignement. On constate donc que les changements institutionnels ont d'abord favorisé, en fin de compte, l'institution unilingue, au détriment des écoles à cohabitation linguistique institutionnelle: alors que dans la situation initiale, on avait 57 860 élèves des types II, III et IV, il ne s'y rencontre plus que 39 142 élèves en situation finale, soit un rapport de 67,65/100.

Selon ce même tableau, les transferts linguistiques, langue d'enseignement, ont d'abord favorisé l'anglais, au détriment de l'enseignement en français. En situation finale, on retrouve 75 425 étudiants des types II, III et IV en anglais, langue d'enseignement, alors qu'ils étaient seulement 62 101 au point de départ, soit un rapport de 121,46/100.

Tableau 5.3.3- Répartition des élèves ayant effectué un transfert[1] selon la situation initiale et finale, par type d'institution et par langue d'enseignement

Type d'institution et langue d'enseignement	Situation initiale (a)	Situation finale (b)	Rapport (c) = (b)/(a)
I- Type d'institution			
Ecole unilingue	117 433	136 170	115,95
Ecole à cohabitation linguistique institut.	57 860	39 142	67,65
Total	175 303	175 312	100,00
II- Langue d'enseignement			
Français	113 202	99 887	88,24
Anglais	62 101	75 425	121,46
Total	175 303	175 312	100,00

Source: Fichier Longitudinal, 1972-1973 à 1977-1978, DEED (Date du relevé: 1980-01-28 par R.D.).

Renvoi:

(1) Transfert: changement de type d'institution ou de langue d'enseignement au cours des années de présence au fichier. Donc élèves de type II, III ou IV.

6- Rappels et considérations

6.1- Rappels

La vie scolaire du Québec se caractérise d'abord par deux solitudes: 97% des années de présence observées au cours de la période de 1972-1973 à 1977-1978 sont vécues dans un contexte unilingue. La cohabitation linguistique institutionnelle caractérise davantage la clientèle scolaire de "langue d'enseignement: anglais", en ce sens qu'une plus grande proportion de cette clientèle vit dans une situation de cohabitation linguistique institutionnelle[(1)]. Pourtant, dans l'école à cohabitation linguistique institutionnelle, la proportion d'élèves recevant l'enseignement en français est plus élevée[(2)].

Le Fichier d'inscription permet une analyse plus approfondie de l'interaction de l'école et de la langue. Cette analyse peut s'opérer sur un double plan:

---

(1) Voir tableau 2.1a).

(2) Voir tableau 2.1c).

(a) comparaison des variables 'statut linguistique de l'école' et 'langue d'enseignement de l'élève', entre deux années scolaires consécutives; (b) situation socio-linguistique de l'élève au cours de sa trajectoire scolaire.

Lorsqu'on compare la situation d'un élève, d'une année à l'autre, l'élément marquant est la stabilité de son orientation initiale quant au type d'institution fréquentée et quant au choix de la langue d'enseignement. Cette stabilité caractérise 94,1% des élèves-années cumulés au cours de la période.

On observe toutefois une plus grande facilité de changer le type d'institution. Des 202 064 élèves-années cumulés touchés par un changement de type d'institution, 45,9% étaient passés vers l'institution unilingue. Des 41 906 élèves ayant transféré d'une langue d'enseignement à l'autre, 65% sont passés du français à l'anglais. Les transferts linguistiques touchent davantage la clientèle des écoles à cohabitation linguistique institutionnelle(1). Près de 4,9% des passages

---

(1) Près de 4% de la clientèle des écoles à cohabitation linguistique institutionnelle ont effectué un transfert linguistique alors que ce pourcentage s'établit à 0,6% parmi la clientèle des écoles unilingues.

d'une école à cohabitation linguistique institutionnelle à une école unilingue se sont accompagnés d'un transfert de langue d'enseignement. Vu autrement, 63% des transferts de langue d'enseignement affectent des élèves qui sont passés de l'école à cohabitation linguistique institutionnelle à une école unilingue[(1)].

Selon le tableau 3.3a) le nombre de transferts baisse sensiblement au cours de la période étudiée. De 12 025 entre 1972-1973 et 1973-1974, ce nombre s'établit à 6 025 entre 1976-1977 et 1977-1978. En même temps on note que ce phénomène touche relativement moins d'élèves; entre 1972-1973, 0,92% des élèves ont effectué un transfert linguistique. Au cours de la première année d'application de la Loi 101, ce pourcentage atteint un minimum, soit 0,51%. Ce même tableau indique également que près de 51% des transferts linguistiques sont effectués au cours du régime de la Loi 63 - le régime du libre choix de la langue d'enseignement.

---

(1) Ces observations valent dans la comparaison de deux années scolaires consécutives. Dans cette comparaison de la situation socio-linguistique observée entre deux années scolaires consécutives, on néglige deux catégories de changements socio-linguistiques: (a) d'abord les changements survenus au cours d'une même année scolaire; (b) ensuite, les changements survenus entre deux années scolaires non consécutives. C'est dire que nos données sous-estiment le phénomène des changements socio-linguistiques.

Si on tient compte maintenant, non pas de la situation observée au cours de deux années consécutives, mais du trajet scolaire global de l'élève sur l'ensemble de la période étudiée, on note que 175 433 élèves[1] passent d'un type d'institution à l'autre ou d'une langue d'enseignement à l'autre - soit 8,08% de l'ensemble des élèves du précollégial inscrits au Ministère au cours de la période d'observation. De ce nombre, 135 348 élèves ont effectué un changement institutionnel seulement, 27 466 ont opéré un transfert linguistique seulement et enfin 12 619 sont passés vers un autre type d'institution avec transfert linguistique.

Des 175 433 élèves ayant effectué un changement socio-linguistique, 66% environ ne sont pas retournés à leur situation de départ. Les pertes nettes ont affecté en particulier la clientèle scolaire française[2]. Seulement 30,3% des transferts linguistiques favorisaient la clientèle scolaire des écoles françaises[3]. Même si

---

(1) A un moment ou l'autre.

(2) Soit 23 688, contre 10 350 parmi la clientèle des écoles anglaises.

(3) 30,3% des 34 038 élèves ayant effectué un transfert linguistique.

ces pertes linguistiques sont plus fortes parmi les institutions unilingues, parmi les écoles françaises comme parmi les écoles anglaises, il devient évident que l'école à cohabitation linguistique institutionnelle constitue un milieu privilégié des changements socio-linguistiques[1] particulièrement chez les francophones.

On peut considérer la stabilité de l'orientation socio-linguistique en terme de durée ou persistance de la situation de départ et de la situation finale. Les données indiquent que les changements s'opèrent surtout au début de la trajectoire scolaire; il n'en demeure pas moins vrai que la durée de présence scolaire augmente la probabilité des transferts institutionnels ou linguistiques. En fait, près des deux tiers des élèves des écoles à cohabitation linguistique institutionnelle devant effectuer un changement l'ont fait dès leur première année d'observation - contre un tiers pour les élèves des institutions unilingues. D'autre part, les changements socio-linguistiques s'opèrent plus tôt chez

---

(1) Compte tenu des effectifs scolaires respectifs de l'un et l'autre types d'institution.

les élèves de "langue d'enseignement: anglais" que chez les élèves de "langue d'enseignement: français" - 53,2% contre 42,2% respectivement, après la première année.

La comparaison de la situation finale à la situation de départ indique que les changements institutionnels se font d'abord en faveur de l'école unilingue; elle indique également que les transferts linguistiques favorisent surtout la clientèle des écoles anglaises.

6.2- Première considération

On s'est beaucoup préoccupé récemment du phénomène de la cohabitation linguistique scolaire. Claude Saint-Germain et Edith Bédard viennent de publier un document de travail sur ce sujet[(1)]. A plusieurs reprises, Lise Bissonnette a exprimé ses appréhensions devant cette situation socio-linguistique dans ses éditoriaux du Devoir[(2)].

Pourquoi ces préoccupations envers le phénomène de la cohabitation linguistique scolaire? La cohabitation linguistique scolaire est perçue comme un contexte social favorable à l'anglicisation. Selon Guy Rocher,"Par exemple, un des éléments de la crise du Québec n'est pas dû à des intellectuels, mais au rôle qui a commencé à jouer une sorte de tiers-monde au milieu de nous: ... les allophones et leur anglicisation ... Toutes les lois sur la langue ont été faites, non pour les Anglais, mais pour les minorités allophones"[(3)]

---

(1) "La cohabitation linguistique en milieu scolaire au Québec - Etude exploratoire par Edith Bédard et Claude Saint-Germain" - Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, février 1980.

(2) Entre autres, "Le bilinguisme béni par Québec", Le Devoir, 1980-01-24, "Les beaux principes d'hier", Le Devoir, 1980-03-05.

(3) "Interview: Guy Rocher", L'Actualité, vol. 5, no 7, juillet 1980, p.7.

La présente recherche met en lumière le rôle important des écoles à cohabitation linguistique institutionnelle sur le phénomène des transferts linguistiques: la cohabitation linguistique institutionnelle favorise davantage les transferts d'une langue d'enseignement à l'autre. Qui plus est, les transferts linguistiques sont d'abord favorables à l'école anglaise. La situation devient préoccupation sociale dans la mesure où ces transferts vers l'anglais, langue d'enseignement, entraîne une assimilation sociale de l'élève à la minorité anglophone du Québec.

6.3- Seconde considération

Le changement de type institutionnel signifie qu'un élève fréquente d'abord un type d'institution alors qu'il est présent dans un autre type d'institution l'année suivante. Il y a deux façons de concevoir ce changement: (a) l'élève passe d'un type institutionnel à un autre type institutionnel; (b) l'école elle-même que fréquente l'élève change de type institutionnel - dit changement institutionnel administratif.

Tableau 6.3.a) Répartition de la clientèle scolaire des écoles ayant subi une modification de leur statut linguistique, ensemble du Québec, 1972-1973 à 1978-1979

Statut linguistique de l'école Code(1)	Année scolaire Point de départ							Année scolaire Point d'arrivée						
	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978	Total	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978	1978-1979	Total
10 — 11														
Nombre d'écoles	10	16	1	8	3	13	51	10	16	1	8	3	13	51
Nombre d'élèves	3 048	8 323	516	3 775	1 407	1 622	18 691	3 802	8 204	528	4 101	1 519	2 389	20 543
10 — 01														
Nombre d'écoles	6			2	1	2	11	6			2	1	2	11
Nombre d'élèves	3 468			953	98	1 134	5 653	3 707			644	75	1 307	5 733
01 — 11														
Nombre d'écoles	12	7	6	9	7	34	75	12	7	6	9	7	34	75
Nombre d'élèves	4 760	1 847	1 376	3 575	3 295	18 128	32 981	5 131	1 932	1 560	3 677	3 255	16 228	31 783
01 — 10														
Nombre d'écoles	4		2	2		4	12	4		2	2		4	12
Nombre d'élèves	1 556		578	407		1 287	3 828	1 283		761	362		1 382	3 788
11 — 10														
Nombre d'écoles	14	6	21	3	6	7	57	14	6	21	3	6	7	57
Nombre d'élèves	8 221	4 154	10 107	1 167	5 097	4 421	33 167	7 288	3 787	9 497	970	4 463	3 621	29 626
11 — 01														
Nombre d'écoles	21	15	24	7	5	9	81	21	15	24	7	5	9	81
Nombre d'élèves	9 820	6 178	12 623	2 825	1 544	6 750	39 740	9 677	5 968	12 601	2 317	1 419	5 979	37 961
Autres														
Nombre d'écoles						6	6						6	6
Nombre d'élèves						2 040	2 040						2 023	2 023
Total														
Nombre d'écoles	67	44	54	31	22	75	293	67	44	54	31	22	75	293
Nombre d'élèves	30 873	20 502	25 200	12 702	11 441	35 382	136 100	30 888	19 091	24 947	12 071	10 731	32 929	131 457

(1) Statut linguistique de l'école: 10 - école unilingue française
01 - école unilingue anglaise
11 - école à cohabitation linguistique institutionnelle

Cette question 'Qu'est-ce qui change?' prend sans doute une importance capitale. Lorsqu'un changement résulte d'une initiative de l'élève, il est peut-être plus enclin à changer également la langue d'enseignement. A partir des données statistiques du Sommaire il est possible de répondre à la question suivante: "Dans quelle mesure le changement institutionnel administratif affecte la clientèle scolaire du Québec?" Le tableau 6.3a) répond à cette question.

Pour l'ensemble de la période étudiée (1972-1973 à 1978-1979), environ 193 écoles ont connu un changement de leur statut linguistique. Ces 193 écoles ont effectué ensemble 293 changements de statut linguistique - soit 1,5 changements en moyenne par école au cours de la période de 1972-1973 à 1978-1979.

De ces 293 changements de statut linguistique de l'école, 126 impliquaient un passage de l'unilinguisme à la cohabitation linguistique institutionnelle; 40% de ces changements affectaient des écoles unilingues françaises. D'autre part, 138 écoles sont passées du statut "cohabitation linguistiques institutionnelle" au

Tableau 6.3b) Répartition de la clientèle scolaire ayant effectué un transfert institutionnel, par type de transfert, (a) ensemble des élèves ayant effectué un transfert institutionnel; (b) clientèle scolaire des écoles ayant modifié leur statut linguistique, ensemble du Québec, 1972-1973 à 1977-1978

Type de changement institutionnel et années scolaires (1)	Elèves ayant effectué un transfert institutionnel (2)	Clientèle scolaire des écoles ayant effectué un changement de statut linguistique (3)	Ecarts
	A	B	C = A - B
UNIL ⟶ CLI			
1972-1973/1973-1974	16 366	8 933	7 433
1973-1974/1974-1975	32 410	10 136	22 274
1974-1975/1975-1976	17 248	2 088	15 160
1975-1976/1976-1977	16 451	7 778	8 673
1976-1977/1977-1978	10 216	4 774	5 442
SOUS-TOTAL	92 691	33 709	58 982
CLI ⟶ UNIL			
1972-1973/1973-1974	20 790	16 965	3 825
1973-1974/1974-1975	14 665	9 755	4 910
1974-1975/1975-1976	41 523	22 098	19 425
1975-1976/1976-1977	17 573	3 287	14 286
1976-1977/1977-1978	14 822	5 882	8 940
SOUS-TOTAL	109 373	57 987	51 386
ENSEMBLE			
1972-1973/1973-1974	37 156	25 898	11 258
1973-1974/1974-1975	47 075	19 891	27 184
1974-1975/1975-1976	58 771	24 186	34 585
1975-1976/1976-1977	34 024	11 065	22 959
1976-1977/1977-1978	25 038	10 656	14 382
TOTAL	202 064	91 696	110 368

(1) Type de transfert institutionnel:- modalités principales
UNIL ⟶ CLI : passage de l'unilinguisme à la cohabitation linguist. inst.
CLI ⟶ UNIL: passage de la cohabitation linguist. inst. à l'unilinguisme

(2) Voir Tableau 3.2.

(3) Voir Tableau 6.3a) - Situation finale.

statut "unilingue". De ces 138 écoles, 57 sont devenues unilingues françaises - soit 41%. Onze écoles unilingues françaises sont devenues unilingues anglaises, contre douze écoles qui ont cheminé en sens inverse.

Le tableau 6.3b) compare l'effectif des élèves ayant effectué un transfert institutionnel à l'effectif de la clientèle scolaire des écoles ayant changé de type institutionnel, par type de changement, de 1972-1973 à 1977-1978. Près de 36% des passages de l'école unilingue vers l'école à cohabitation linguistique institutionnelle sont dus au changement de statut linguistique de l'école(1); ce dernier facteur explique également 53% des passages en sens inverse(2) - de l'école à cohabitation linguistique institutionnelle vers l'école unilingue. Ainsi, près de 45% de tous les transferts institutionnels sont dus à un changement administratif.

---

(1) 33 709 sur 92 691.

(2) 57 987 sur 109 373.

6.4- Dernière considération: les élèves dont la langue d'enseignement est "autre"

La clientèle de langue d'enseignement "autre" comprend trois catégories linguistiques:

(a) Elève dont la langue d'enseignement reçu est 'autre', quelle que soit la langue d'enseignement de l'école;

(b) Elève dont la langue d'enseignement reçu n'est pas 'autre':

- la langue d'enseignement reçu est indéterminée alors que la langue d'enseignement de l'école est bilingue ou indéterminée;
- la langue d'enseignement reçu est déterminée alors que la langue d'enseignement de l'école est indéterminée.

Il y aurait lieu de pousser plus avant l'analyse des transferts linguistiques chez les élèves de ce dernier sous-groupe, i.e. élèves dont la langue d'enseignement reçu[1] est déterminée. On a omis de le faire pour s'en tenir aux considérations appuyées sur les données statistiques les plus sûres.

---

(1) Dite également "langue d'enseignement de l'élève".

Il y a lieu de croire que ce dernier sous-groupe a aussi connu des changements socio-linguistiques; dans ce cas, la fréquence des transferts socio-linguistiques seraient légèrement sous-estimée.

C'est dire que des questions subsistent encore. En fait, la présente étude ne prétend pas apporter une réponse à toutes les préoccupations du Ministère envers la situation démolinguistique scolaire du Québec. Il y a lieu d'approfondir de nombreuses questions soulevées au cours de notre étude. En particulier les conditions concrètes de la cohabitation linguistique; il est sensé de croire que les transferts linguistiques sont affectés par ces conditions locales. Ainsi, de très nombreuses autres questions restent sans réponses, d'autres études sont en préparation afin de nous aider à y voir plus clair.